



# Séjour d'Eté Saint-Dié-des-Vosges du 20 au 27 juillet 2019



Cathédrale de Saint Dié-des-Vosges



LA VIE EN  
**VOSGES**  
le Département

*Ce document a été préparé par Christophe BADONNEL*

## **2019, l'année du vélo à Saint-Dié-des-Vosges !**

Quelques jours à peine après le départ de la 5<sup>e</sup> étape du Tour de France, une belle et grande première pour notre ville et notre agglomération, Saint-Dié-des-Vosges se réjouit d'être à nouveau le point de ralliement des passionnés de vélo. Point de maillots jaune, vert ou blanc cependant : avec les Cent Cols, il n'y a que le maillot à pois qui vaille !

Venus de tout le territoire français mais aussi de Suisse, de Belgique, d'Italie ou encore d'Allemagne, vous avez fait des routes et sentiers de montagne votre terrain de jeu et un défi permanent. Le choix de Saint-Dié-des-Vosges pour votre rendez-vous estival confirme l'intérêt que les cyclistes portent à nos cols. Ici, les montagnes ne sont pas des obstacles mais un cocon de 14 structures culturelles, 40 établissements scolaires et universitaires, 41 structures sportives pour 9 576 licenciés, 175 clubs et associations, le Festival International de Géographie... Saint-Dié-des-Vosges, c'est aussi la seule usine Le Corbusier, classée au Patrimoine Mondial par l'UNESCO, un centre-ville labellisé Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle ; c'est une ville portée sur la recherche et l'innovation (pôle Virtu Real, entreprise Salveco...), une ville verte soucieuse de préserver son cadre naturel exceptionnel, une ville qui croit en sa jeunesse et lui a offert un Skatepark comme on n'en trouvait pas dans le Grand Est...

Bref une ville aux multiples atouts qui vous accueille chaleureusement, parce que nous avons tous la passion de notre territoire et la volonté de le faire connaître, de le faire aimer !



Monsieur David VALENCE  
Maire de Saint Dié  
Vice président de la région Grand Est

Monsieur David VALENCE  
Maire de Saint Dié  
Vice président de la région Grand Est



LA VIE EN  
**VOSGES**  
le Département



## ***Mot d'accueil de François VANNSON***

### ***Président du Conseil départemental***

Le Massif des Vosges possède un réel potentiel de développement de la pratique cyclable et notamment du cyclotourisme. De nombreux cols et itinéraires sont des étapes incontournables pour tous les amoureux de la « petite reine ». L'ambition du Département est claire : faire des Vosges une véritable « Terre de vélo » !

Le schéma départemental cyclable (2019-2022) porte des actions concrètes pour valoriser et promouvoir les itinéraires existants et en créer de nouveaux. Il permet de continuer d'améliorer l'offre et l'accueil des cyclistes et de soutenir et d'accompagner des événements cyclables d'envergure.

L'objectif de notre politique vélo est double : elle permet d'améliorer la qualité de vie des Vosgiens en favorisant l'utilisation du vélo à des fins de mobilité, limitant ainsi les émissions de gaz à effet de serre et de développer le « slow tourisme » et le « tourisme sportif », générant ainsi des retombées économiques sur le territoire.

Je félicite tous les membres du Club des « Cent Cols » pour leur investissement dans l'organisation du séjour estival dans le Massif des Vosges. Le club, créé en 1972 et de dimension internationale, est constitué de 2 100 membres actifs. Autant de passionnés qui, je l'espère, s'en donneront à cœur joie sur nos itinéraires pour découvrir la richesse de nos territoires ! Je leur souhaite à tous la bienvenue dans les Vosges.

Bonne semaine à tous.

François VANNSON  
Président du Conseil

# Le Centre d'hébergement



## Numéros utiles :

Relais Cap France La Bolle : 03 29 56 13 11

Gendarmerie : 03 29 56 21 31

Christophe BADONNEL : 06 78 87 33 67

Vélociste : XTREM CYCLES – 94 rue Pierre EVRAT – 88100 Saint-Dié-des-Vosges  
03 29 50 94 66 (fermé le lundi).

Pour être dans un endroit atypique, son showroom vaut le coup de s'y arrêter.



Le cyclotourisme est certes, un sport de loisir qui offre à ses pratiquants de multiples facettes et, qui pense loisir pense souvent farniente mais, ce n'est pas toujours le cas !

La pratique de la bicyclette exige, quelque soit ce que l'on désire en faire un certain effort et, pour beaucoup, l'effort fait partie du plaisir et donc devient un loisir. Le plaisir de découvrir de magnifiques paysages de montagne est le loisir des cyclotouristes membres du club des « cent cols » et pour la plupart, ils ont à leur palmarès bien plus de cent cols !

Ces cols, ils les ont grimpés à leur rythme, sans soucis du temps passé mais avec la volonté d'arriver au sommet. Une fois arrivé au but, chacun a fait comme il lui a plût ! Repartir tout de suite ou savourer la vue offerte sur ce que l'on vient de grimper ou, sur ce que l'on va descendre mais, ne jamais oublier la photo devant ou à côté du panneau du col si panneau il y a !

Bienvenue aux membres des cent cols dans cette petite mais si jolie montagne que sont les Vosges. Ici pas de possibilité d'inscrire un plus de 2000 m d'altitude mais en revanche vous pouvez accroître votre collection d'une multitude de cols aux noms parfois étranges, surtout si vous quittez les routes bitumées pour affronter les chemins forestiers qui vous offrent une pratique sans limite du « gravel ». Il n'est toutefois pas nécessaire d'en passer par ces chemins et, tout en restant sur le bitume, même parfois bien abîmé dans les routes « forestières » votre soif de cols peut être bien étanchée.

Les paysages sont, tout comme en 2018, lors de la semaine fédérale à Epinal, à votre disposition et la forêt vosgienne qui vous accompagnera souvent, laissera place aux chaumes. C'est là que vous découvrirez les fameux ballons, sommets emblématiques des Vosges.

Bon séjour à Saint-Dié-des-Vosges, en espérant que vous retrouverez le beau temps chaud qui a été une des caractéristiques de l'été 2018 et qui a en fait suer plus d'un lors de la semaine fédérale !

Jean-Claude Augay  
Président du Comité Départemental de Cyclotourisme des Vosges

# Présentation de la région de Saint-Dié-des-Vosges

Située sur les berges de la Meurthe au pied de quatre massifs montagneux (l'Ormont, la Bure, la Madeleine et le Kemberg) Saint-Dié-des-Vosges se situe à égale distance de Nancy et Strasbourg. Son altitude est de 338 mètres avec un point culminant à 901 mètres (Roche du Sapin Sec dans le massif de l'Ormont).

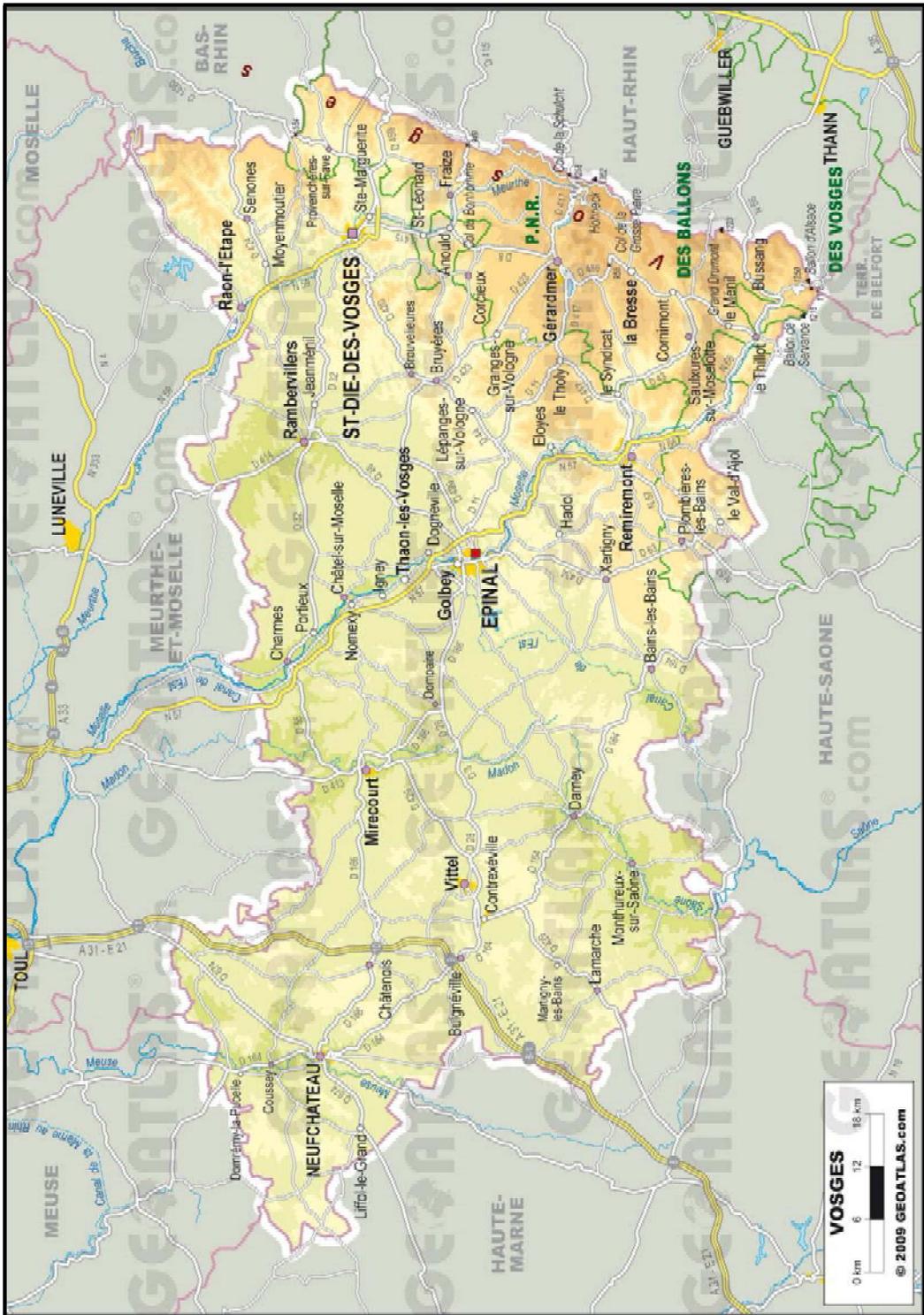
« Chef-lieu d'un ban [mérovingien](#), la ville de Saint-Dié-des-Vosges s'est pérennisée par de prestigieux [monastères](#) et sanctuaires chrétiens, accueillant pèlerins et malades. Si au XIIème, l'église Saint-Dié érigée en [chapitre](#) et ses [chanoines](#) essaient de fonder une ville autour de leur [collégiale](#) et commencent à l'entourer de murailles et de tours, c'est au siècle suivant que la ville naît véritablement par une association entre le [duc de Lorraine](#) et la collégiale.

Après l'incendie du 27 juillet 1757 au centre-ville, la grand'rue est reconstruite sous [Stanislas](#), Duc de Lorraine à titre viager ; un urbanisme français rectiligne promeut artères et ponts, ainsi la rue Stanislas, la rue des Trois-Villes, le Grand Pont... La ville se développe avec la bénédiction des autorités françaises. Centre de subdélégation, elle rassemble administrations forestières, justices et surtout [évêché](#) (érigé en 1777). La commune a connu un essor industriel, notamment dans le tissage, entre 1830 et 1890. Elle est connue pour sa braderie à la fin septembre, héritière de ses foires d'automne. Elle tient son nom du chrétien [Saint Dié](#), fondateur de ban et [moine chorévêque](#) (c'est-à-dire évêque de la campagne) de rite colombanien (de [saint Colomban](#), moine irlandais), dénommé en latin Deodatus, en français Déodat ou Dieudonné, abrégé par l'usage en Dié. Longtemps dénommée Saint-Dié, la commune a pris officiellement son nom actuel de Saint-Dié-des-Vosges à compter du [29 décembre 1994](#). »

Source Wikipedia

La région que nous allons parcourir fait partie des Hautes Vosges Lorraines. On y trouve beaucoup de falaises de grès vosgien à la couleur rose caractéristique, de belles forêts bien entretenues, parcourues par de nombreux chemins assez accessibles. Le grès a tendance à s'effriter avec le temps et nous trouverons beaucoup de sable sur les pistes et sentiers. Les vallées sont plutôt larges et accessibles, et beaucoup de nos circuits resteront à des altitudes raisonnables (inférieure à 800 ou 1000 m).

Nous serons accueillis au Village Vacances La Bolle (Cap France) situé à moins de 10 minutes du centre ville. Situé dans un parc assez vaste, il est composé de chalets et d'un grand bâtiment composé de chambres, de salles diverses, du restaurant (en libre service partiel) et des espaces communs. Les deux piscines (chauffées), l'espace bien-être et le spa, les tables de ping-pong, le terrain de pétanque, etc. seront à notre disposition. Chaque soir des animations seront proposées par le Village Vacances. Nous serons logés en chambres à deux personnes avec sanitaires privés.



## Les circuits et consignes de sécurité

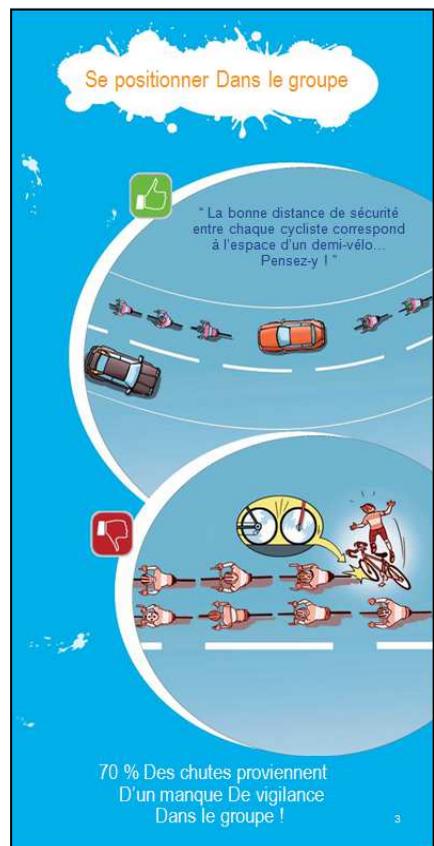
**Avertissement :** Les circuits sont des propositions, l'ordre proposé est destiné à faciliter l'organisation de groupes informels mais n'a rien d'obligatoire.

Le Club des Cent Cols ne met pas à disposition des membres des moniteurs diplômés, aussi chaque participant doit se considérer en excursion personnelle même si nous vous recommandons de vous regrouper en fonction de vos affinités, de votre allure ou de votre pratique contemplative ou sportive...afin de faire vivre une ambiance club. Rentrez suffisamment tôt pour favoriser la vie collective.

L'activité présentant un certain nombre de risques, nous vous invitons à respecter les consignes suivantes :

- ⇒ Tenez compte de votre condition physique ou des conditions météorologiques avant de vous engager dans un circuit. Sachez le raccourcir ou renoncer si nécessaire.
- ⇒ Respectez le code de la route , les autres usagers, l'environnement et respectez les consignes de l'organisateur.

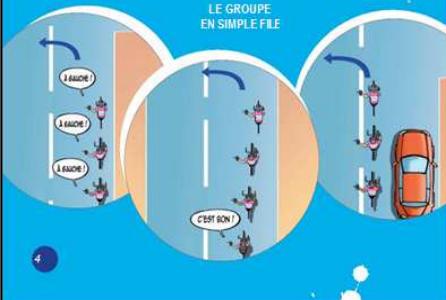
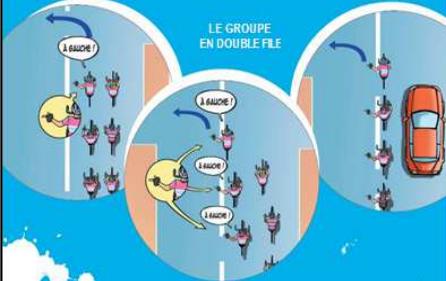
En VTT : refermez les barrières après votre passage, respectez les interdictions et le sens proposé par le concepteur du circuit pour éviter les collisions. Un parcours VTT à contre-sens peut devenir beaucoup plus difficile



## APPLIQUER LE VERBAL ET LA GESTUELLE

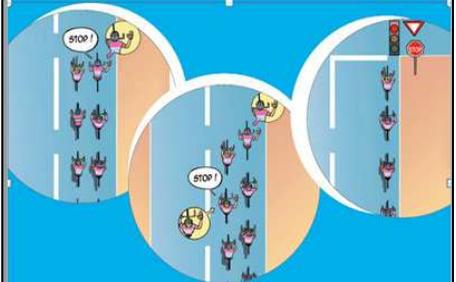
### En situation de "TOURNER À GAUCHE"

Le 1<sup>er</sup> de la file tend le bras et crie « À gauche ! ». Les suivants passent le message. Après un coup d'œil en arrière, le groupe se déporte à gauche, tout en laissant la voie libre sur la droite pour les voitures.



### AU STOP, CÉDEZ LE PASSAGE, FEU ORANGE, FEU ROUGE

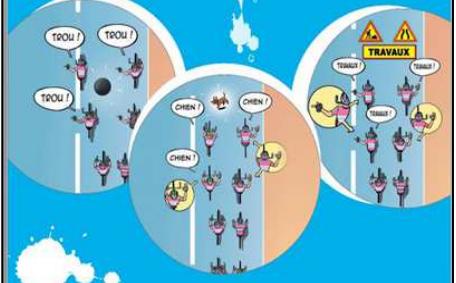
Le 1<sup>er</sup> de la file lève le bras et crie « Stop ! ». Les suivants passent le mes-



### LORS DE TRAVERSÉES INATTENDUES OU DE TRAVAUX

sage. Tous s'arrêtent sur la chaussée en file.

Des travaux, un chien qui traverse, un trou dans la chaussée : lève le bras du côté du danger.

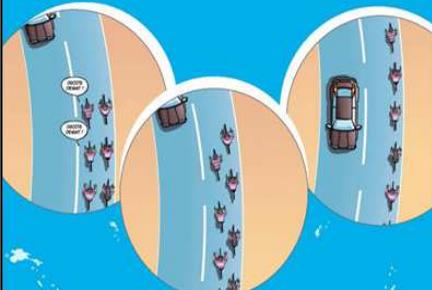


Il suffit d'un simple geste, d'une parole

### QUAND LE PANGEE VIENT DE DEVANT EN FONCTION DU PROFIL DE LA ROUTE

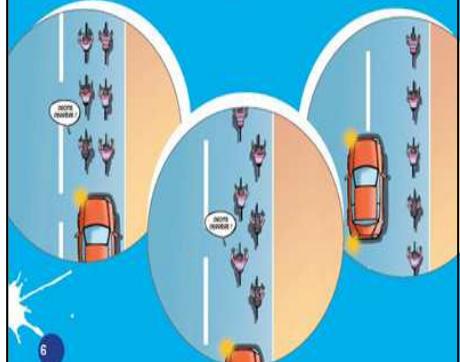
(voir le titre du chapitre « Stabilité, circulation imposée... »)

Le 1<sup>er</sup> qui entend ou voit un obstacle crie « Droite derrière ! ». Il fait passer le message au suivant. Le groupe se met sur une file. La file de gauche ralentit. La file de droite avance et laisse un espace. La file de gauche peut ainsi s'intercaler.



### QUAND LE PANGEE VIENT DE DERRIÈRE

Le 1<sup>er</sup> qui entend ou voit un obstacle crie « Droite derrière ! ». Le groupe se met sur une file. La file de gauche avance. La file de droite ralentit et laisse un espace. La file de gauche peut s'intercaler.



# PROGRAMME

## R1

Date : 2019-07-21

Départ : St Jean d'Ormont

Distance : 94 km

Dénivellation : 2000 m

[FR-88-0701](#)

Las

[FR-67-0556](#)

Saales

[FR-67-0585b](#)

Salcée

[FR-67-0534](#)

Steige

[FR-67-0961](#)

Charbonnière

[FR-67-1075](#)

Champ du Feu

[FR-67-0766](#)

Kreuzweg

[FR-67-0602](#)

Urbeis

[FR-88-0608](#)

Hermanpaire

[FR-88-0525](#)

Raids

## R2

Date : 2019-07-22

Départ : Orbey

Distance : 84 km

Dénivellation : 1930 m

[FR-68-0882](#)

Wettstein

[FR-68-0983](#)

Linge

[FR-68-0327](#)

Brand

[FR-68-0742](#)

Haut de Ribeauvillé

[FR-68-0830](#)

Fréland

[FR-68-0681](#)

Chamont

[FR-68-0642](#)

Bermont

## R3

Date : 2019-07-23

Départ : Fraize

Distance : 86 km

Dénivellation : 1900 m

[FR-88-0694](#)

Mandray

[FR-88-0630](#)

Chauffours

[FR-88-0761](#)

Journaux

[FR-88-0794](#)

Séboue

[FR-68-1007](#)

Pré de Raves

[FR-68-0903](#)

Bagenelles

[FR-68-0949](#)

Bonhomme

[FR-68-0977](#)

Louschbach

[FR-68-1144](#)

Calvaire

[FR-68-1225](#)

Lac Vert

[FR-68-1139](#)

Schlucht

[FR-88-1110](#)

Collet

[FR-88-0954a](#)

## R4

Date : 2019-07-24

Départ : La Hallière

Distance : 91 km

Dénivellation : 1600 m

[FR-67-0727](#)

Donon

[FR-67-0823](#)

Entre les Deux Donons

[FR-57-0789](#)

Côte de l'Engin

[FR-57-0813](#)

Engin

[FR-57-0427](#)

Halmoze

[FR-57-0395](#)

Lampertstein

[FR-54-0393](#)

Charbonnière

[FR-54-0457](#)

Charbonniers

[FR-54-0484](#)

Vierge Clarisse

## R3

Feignes sous Vologne

[FR-88-0990](#)

Grande Basse

[FR-88-0810](#)

Surceneux

[FR-88-0678](#)

Rovemont

# PREVISIONNEL

## R5

Date : 2019-07-25  
Départ : Champ le Duc  
Distance : 72 km  
Dénivellation 1100 m

[FR-88-0684](#)

Arrentes

[FR-88-0797](#)

Martimpré

[FR-88-0620b](#)

Plafond

[FR-88-0450](#)

Anozel

[FR-88-0537](#)

Noirmont

## R5a

Date : 2019-07-25  
Départ : La Bolle  
Distance : 67 km  
Dénivellation : 1000 m

[FR-88-0537](#)

Noirmont

[FR-88-0684](#)

Arrentes

[FR-88-0797](#)

Martimpré

[FR-88-0620b](#)

Plafond

[FR-88-0450](#)

Anozel

## R6

Date : 2019-07-26  
Départ : La Bolle  
Distance : 87 km  
Dénivellation : 1300 m

[FR-88-0459](#)

Chipotte

[FR-88-0370](#)

Pêche

[FR-88-0469](#)

Haut du Bois

[FR-88-0596](#)

Quatre Chemins

[FR-88-0577](#)

Thoné

[FR-88-0514](#)

Mont Repos

[FR-88-0606](#)

Haut Jacques

## R7

Date : 2019-07-27  
Départ : La Bolle  
Distance : 24 km  
Dénivellation : 350 m

[FR-88-0550](#)

Crenée

[FR-88-0560](#)

Bon Dieu



Col du DONON © Christophe BADONNEL

## Circuit R1 - dimanche 21 juillet Saint Jean d'Ormont



Départ :gymnase chemin de la Rosière – Saint Jean d'Ormont

12 km – 20 minutes en voiture

94 km- 10 cols et 2000 mètres de dénivelée

Carte: Michelin n°307

Alt	Lieu	Route	indication	km partiel	km total	N° col
411	<b>Saint Jean d'Ormont</b>		D32	0		
701	<b>Col du Las</b>	D32		7.5	7.5	<b>FR-88-0701</b>
556	<b>Col de Saales</b>	D420		5.5	13	<b>FR-67-0556</b>
	Bourg bruche		à droite D50	3.5	16.5	
588	<b>Col de la Salcée</b>	D50		3	19.5	<b>FR-67-0585b</b>
537	<b>Col de Steige</b>	D424	à droite D214	2	21.5	<b>FR-67-0534</b>
961	<b>Col de la Charbonnière</b>	D214		9	30.5	<b>FR-67-0961</b>
1077	<b>Col du Champ du Feu</b>	D214		3	33.5	<b>FR-67-1075</b>
	Auberge Rothlach	D214	à droite D130	5	38.5	
	Le Hohwald	D426	à droite D425	6.5	45	
766	<b>Col du Kreuzweg</b>	D425		5.5	50.5	<b>FR-67-0766</b>
	Saint Martin	D425	à gauche D424	7.5	58	
	Villé	D424	à droite D39	2	60	
	Urbeis	D39		7	67	
602	<b>Col d'Urbeis</b>	D39	puis D23	4.5	71.5	<b>FR-67-0602</b>
	Colroy la Grande	D23		7.5	79	
	Provenchère sur Fave	D23	puis D45	2	81	
608	<b>Col d'Hermanpaire</b>	D45		5	86	<b>FR-88-0608</b>
525	<b>Col des Raids</b>	D49		5.5	91.5	<b>FR-88-0525</b>
411	<b>Saint Jean d'Ormont</b>			3.5	94	
			<b>10 cols</b>		<b>94 km</b>	
<b>Max</b>	1077					
<b>Min</b>	411					



## Circuit R2 - Lundi 22 juillet

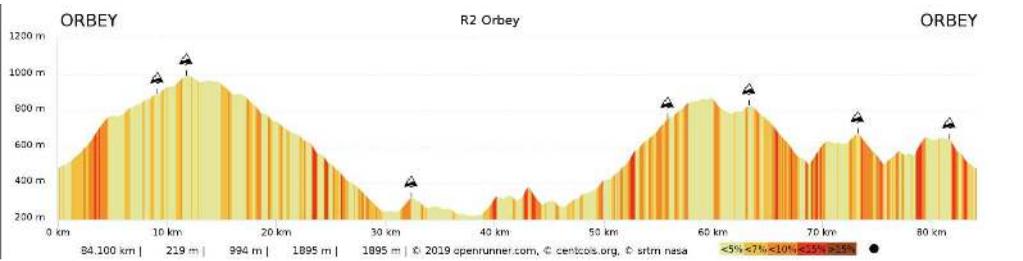
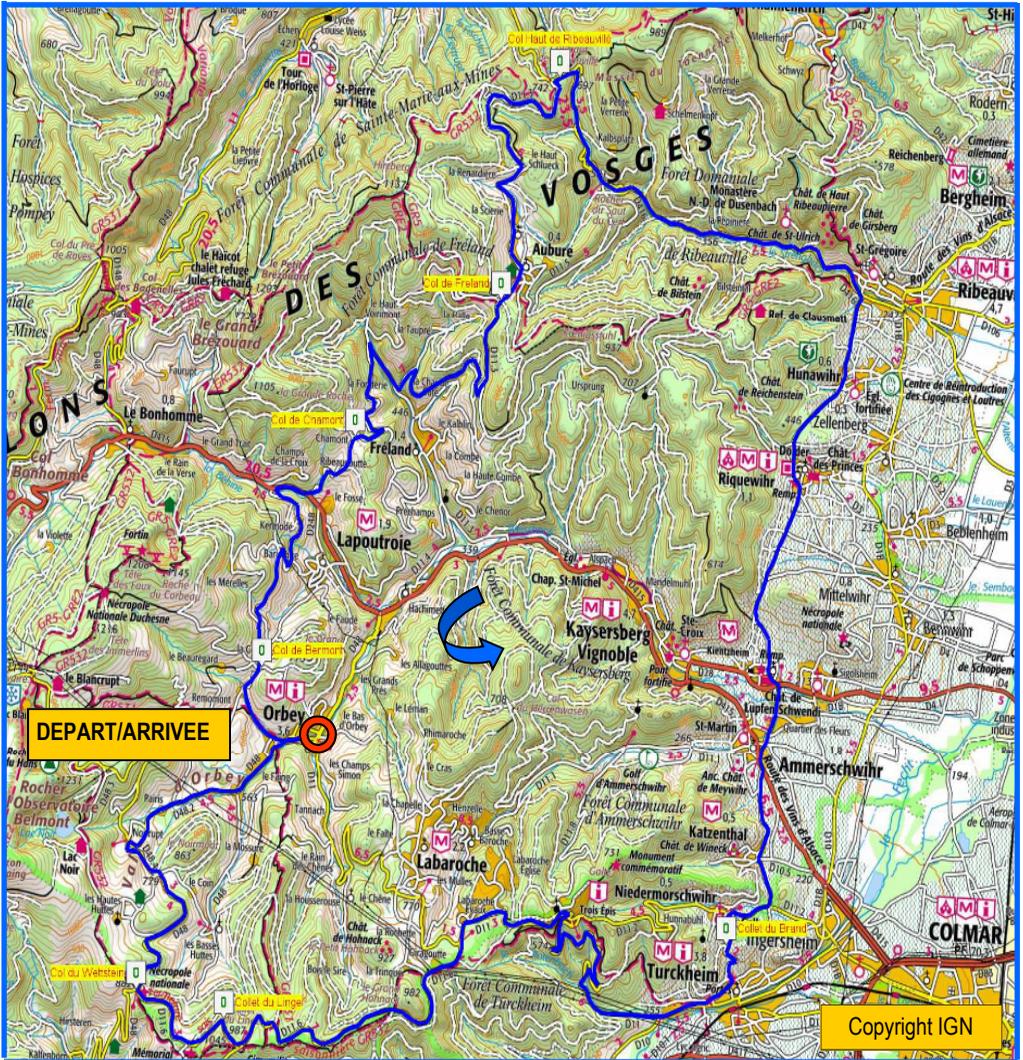
### Orbey

Départ: Rue des écoles - Orbey - 44 km - 1 heure en voiture

84 km - 7 cols et 1930 mètres de dénivelée

Carte: Michelin n°307

Alt	Lieu	Route	indication	km partiel	km total	N° col
520	<b>Orbey</b>			0		
882	<b>Col du Wettstein</b>	D48	à gauche D11.VI	9.5	9.5	<b>FR-68-0882</b>
987	<b>Collet du Linge</b>			2.5	12	<b>FR-68-0983</b>
	Trois épis	D11		11	23	
	Turckheim	D11	à gauche D10 VII	8	31	
325	<b>Collet du Brand</b>			1.5	32.5	<b>FR-68-0327</b>
	Niedermorschwihr	D11 II		1	33.5	
	Katzenthal			1.5	35	
	Ammerschwihr	D11 I		3	38	
	Kientzheim			1	39	
	Riquewihr			4	43	
	Hunawihr			2	45	
	Ribeauvillé		à gauche D416	2	47	
742	<b>Col Haut de Ribeauvillé</b>		à gauche D11 III	10	57	<b>FR-68-0742</b>
	Aubure			6	63	
830	<b>Col de Fréland</b>			1	64	<b>FR-68-0830</b>
	Fréland			5.5	69.5	
679	<b>Col de Chamont</b>			4.5	74	<b>FR-68-0681</b>
	Lapoutroie	D415	puis à gauche	2	76	
646	<b>Col de Bermont</b>			6.5	82.5	<b>FR-68-0642</b>
520	<b>Orbey</b>			1.5	84	
			<b>7 cols</b>		<b>84 km</b>	
<b>Max</b>	987					
<b>Min</b>	325					



# Circuit R3 - Mardi 23 juillet



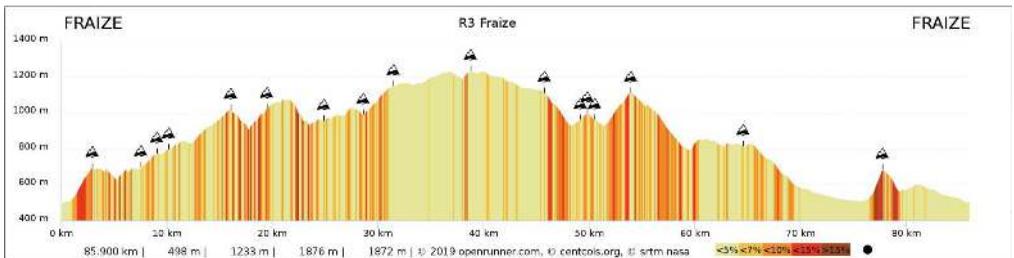
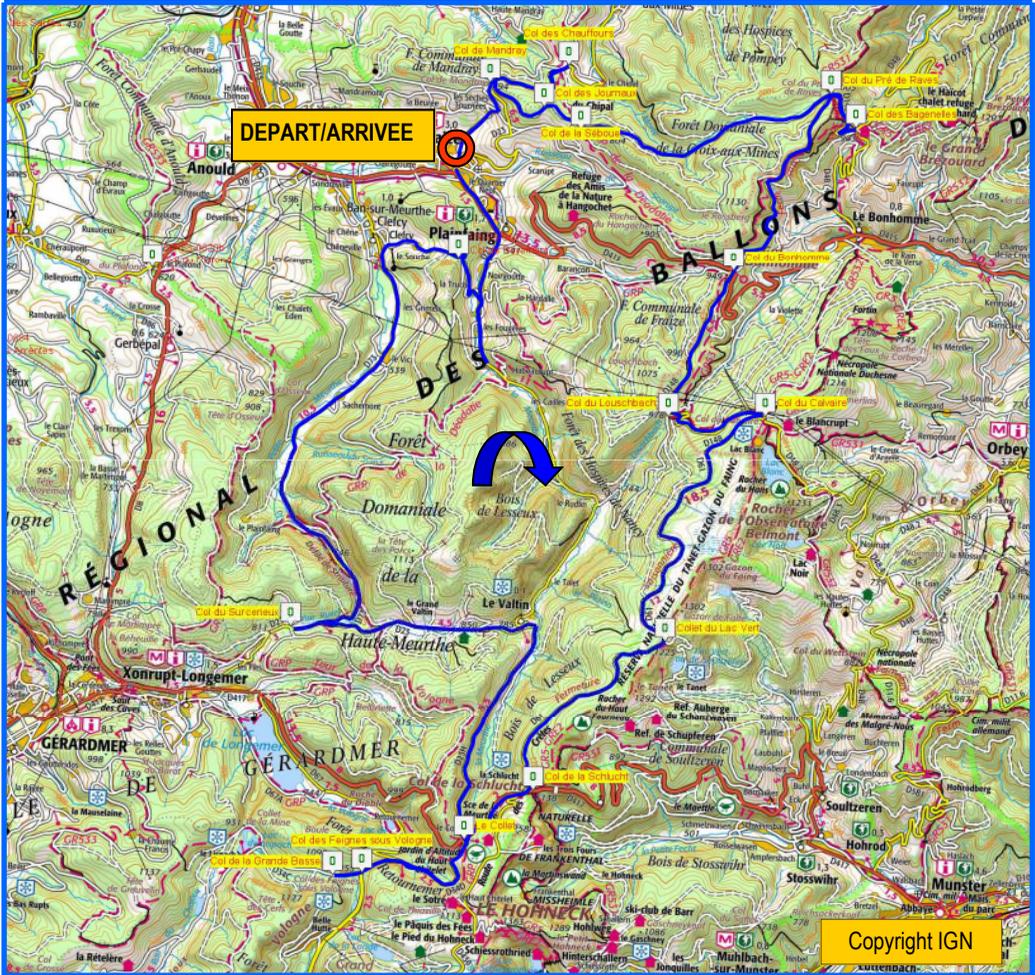
## Fraize

Départ : Rue Nicolas Géliot - Fraize - 19 km - 28 minutes en voiture

86 km - 16 cols - 1900 mètres

Carte: Michelin n°307

Alt	Lieu	Route	indication	km partiel	km total	N° col
500	<b>Fraize</b>					
694	<b>Col de Mandray</b>	D23		3	3	FR-88-0694
630	<b>Col des Chauffours</b>	D23	A/R	2	5	FR-88-0630
761	<b>Col des Journaux</b>		route jean françois pelet	4	9	FR-88-0761
794	<b>Col de la Séboue</b>		route jean françois pelet	1	10	FR-88-0794
1005	<b>Col du Pré de Raves</b>	D148		6	16	FR-68-1007
903	<b>Col des Bagenelles</b>	D148/D48	A/R	1.5	17.5	FR-68-0903
949	<b>Col du Bonhomme</b>	D148	route des Crêtes	7.5	25	FR-68-0949
978	<b>Col du Louschbach</b>	D148	route des Crêtes	3.5	28.5	FR-68-0977
1144	<b>Col du Calvaire</b>	D148	route des Crêtes	3	31.5	FR-68-1144
1225	<b>Collet du Lac Vert</b>	D61	route des Crêtes	7	38.5	FR-68-1225
1139	<b>Col de la Schlucht</b>	D417	route des Crêtes	5.5	44	FR-68-1139
1110	<b>Le Collet</b>	D417/ D34d	à droite	2	46	FR-88-1110
954	<b>Col des Feignes sous Vo-logne</b>	D34d	à gauche A/R	3	49	FR-88-0954a
990	<b>Col de la Grande Basse</b>	D34c	A/R	1	50	FR-88-0990
	retour au Collet		D23h	4	54	
	Le Valtin	D23h	à gauche D23	5.5	59.5	
810	<b>Col du Surceneux</b>	D23	A/R	5	64.5	FR-88-0810
	Clefcy	D73	défilé de straiture	11.5	76	
678	<b>Col de Rovemont</b>	RF		2	78	FR-88-0678
	confiserie des hautes vosges	D23			81	
	Plainfaing	D23	à gauche	3	84	
500	<b>Fraize</b>	D415		2	86	
			<b>16 cols</b>		<b>86 km</b>	
<b>MAX</b>		1225				
<b>MIN</b>		500				



# Circuit R4 - Mercredi 24 juillet



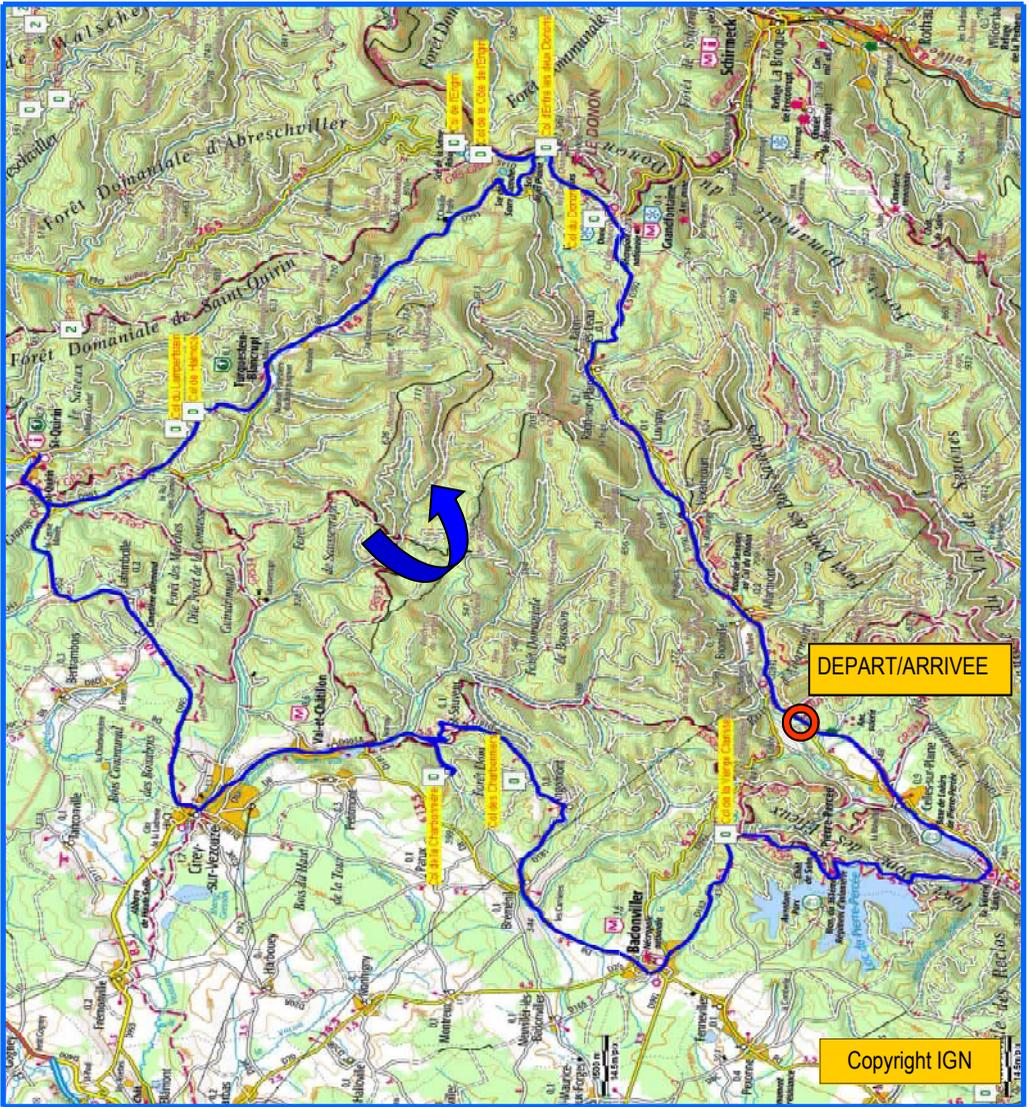
## La Hallière

Départ: Haut fer de la Hallière (entre Celles sur plaine et Allarmont) -

33 km - 33 minutes en voiture

91 km - 9 cols - 1400 mètres

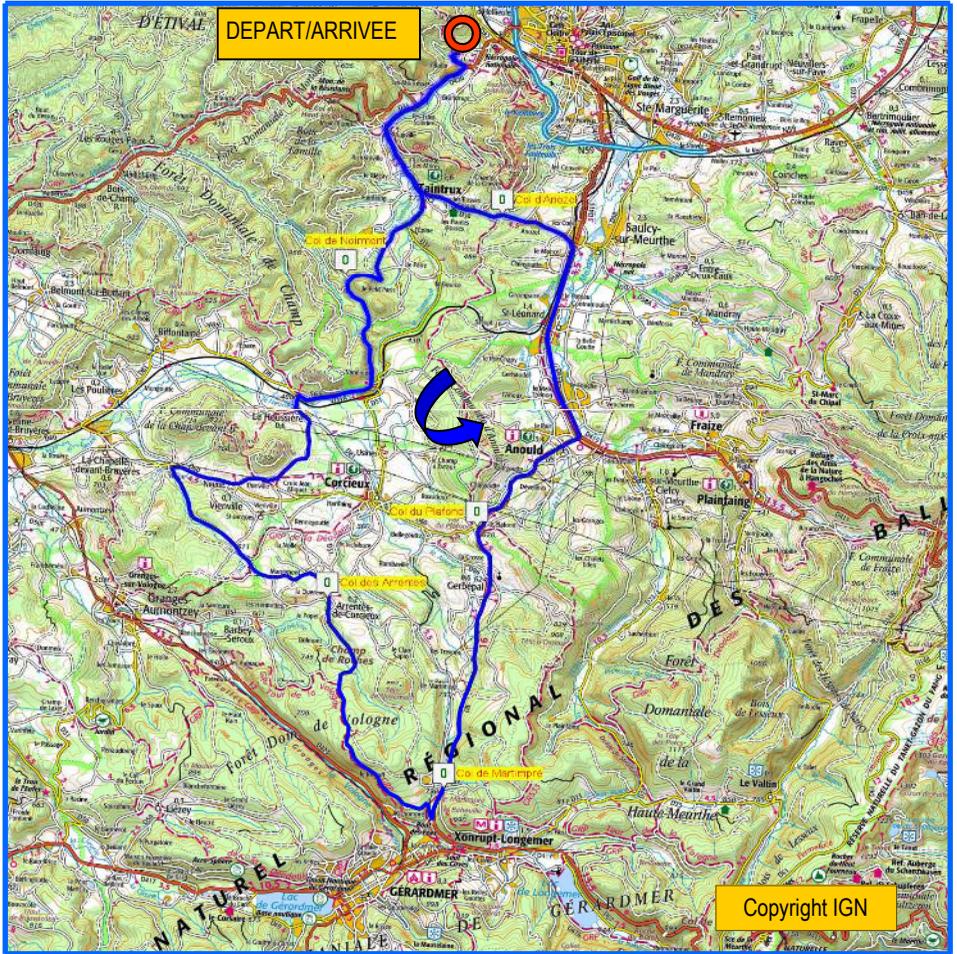
Alt	Lieu	Route	indication	km partiel	km total	N° col
336	<b>La Hallière</b>					
	Allarmont	D392		2	2	
	Raon sur Plaine	D392		8	10	
727	<b>Col du Donon</b>	D392		4.5	14.5	<b>FR-67-0727</b>
823	<b>Col d'Entre les Deux Donons</b>	RF		3	17.5	<b>FR-67-0823</b>
789	<b>Col de la Côte de l'Engin</b>	D145	A/R	1.5	19	<b>FR-57-0789</b>
813	<b>Col de l'Engin</b>	D145	A/R	0.5	19.5	<b>FR-57-0813</b>
	Turquestein Blancrupt	D993	à droite RF	12.5	32	
427	<b>Col de Halmoze</b>	RF		2	34	<b>FR-57-0427</b>
395	<b>Col du Lampertstein</b>	RF	D993 puis D96	1	35	<b>FR-57-0395</b>
	Saint Quirin	D96	A/R	6	41	
	Lafrimbolle	D993		6	47	
	Cirey sur Vezouze	D993	à gauche D993a	6	53	
	Val et Châtillon	D993a		3	56	
	Saint Sauveur	D181	à droite RF	2.5	58.5	
393	<b>Col de la Charbonnière</b>	RF	A/R	1.5	60	<b>FR-54-0393</b>
465	<b>Col des Charbonniers</b>	D181		5.5	65.5	<b>FR-54-0457</b>
	Angomont	D181		1	66.5	
	Bréménil	D181	à gauche D8	2.5	69	
	Badonviller	D182		4	73	
484	<b>Col de la Vierge Clarisse</b>	D182		4.5	77.5	<b>FR-54-0484</b>
	Celles sur Plaine	D392a		9.5	87	
336	<b>La Hallière</b>	D392a			91	
			<b>9 cols</b>		<b>91 km</b>	
<b>MAX</b>		823				
<b>MIN</b>		336				



## Circuit R5a La Bolle

**Départ:** Relais Cap France La Bolle  
5 cols - 66,5 km - 1000 mètres

Alt	Lieu	Route	indication	km partiel	km total	N° col
380	<b>La Bolle</b>			0		
	Taintrux	D420 - D31	à gauche haut fer du brouaumont	6	6	
537	<b>col de Noirmont</b>	RF		4	10	<b>FR-88-0537</b>
	Vanémont	D31a		4	14	
	La Houssière	D81	à droite chemin de la barcelone	2.5	16.5	
	Thirville		à droite	2.5	19	
	Yvoux	D60	à gauche	3	22	
684	<b>Col des Arrentes</b>	D31	C1 arrentes centre	6.5	28.5	<b>FR-88-0684</b>
	Les Goutelles		à droite RF de la voinerie et mol-faing	2	30.5	
797	<b>Col de Martimpré</b>	D8		8	38.5	<b>FR-88-0797</b>
620	<b>Col du Plafond</b>	D8		7.5	46	<b>FR-88-0620b</b>
	Anould	D8	à gauche D415	5	51	
	Saulcy/meurthe	D415	à gauche D58	4.5	56.5	
450	<b>Col d'Anozel</b>	D58		3.5	59	<b>FR-88-0450</b>
	Taintrux	D58		2	61	
380	<b>La Bolle</b>			5.5	66.5	
			<b>5 cols</b>		<b>66.5 km</b>	
<b>MAX</b>	797					
<b>MIN</b>	380					

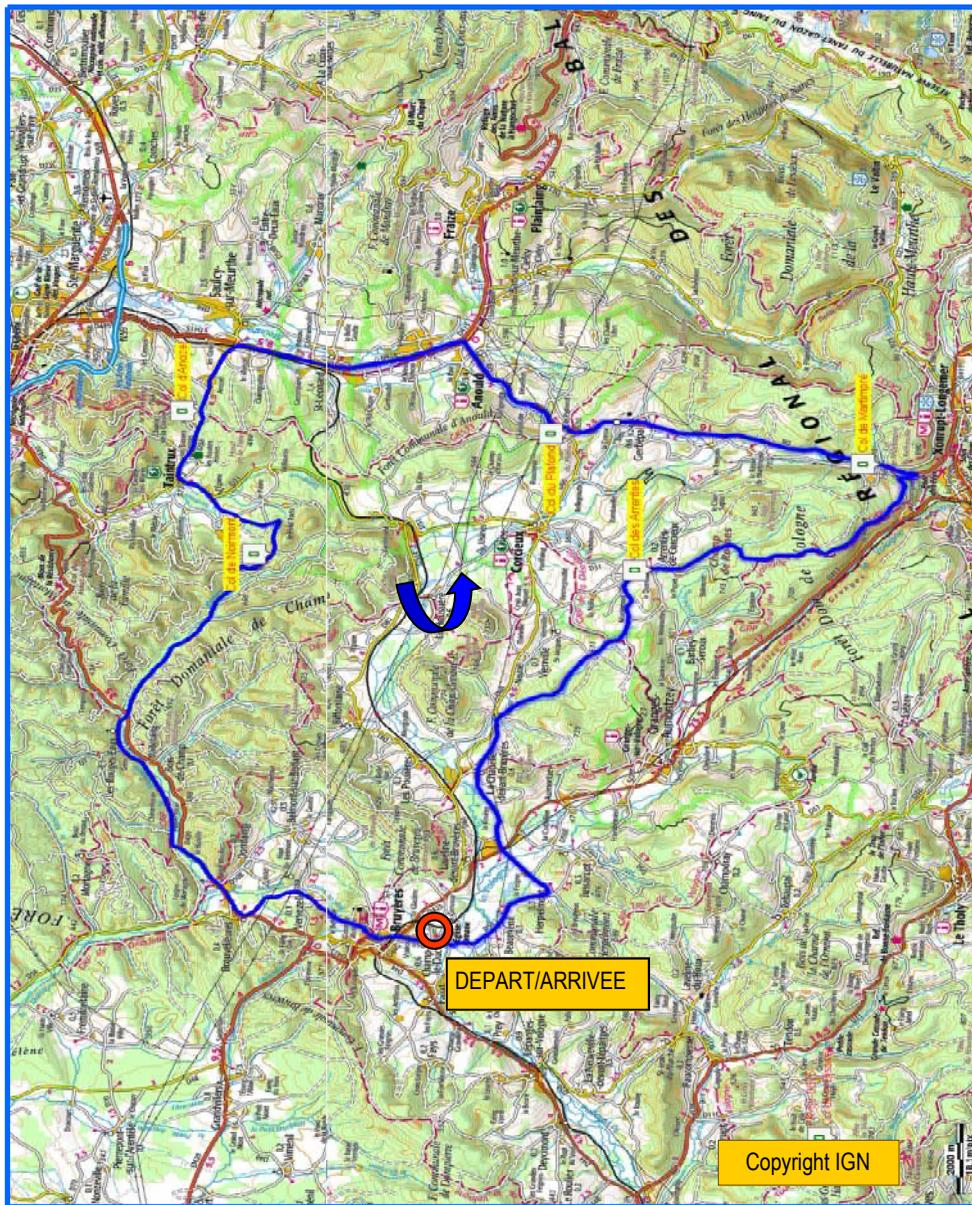


## Circuit R5 Champ le Duc



Salle Saint Nicolas - Champ le Duc - 25 km et 32 minutes en voiture  
5 cols - 72 km - 1100 mètres

Alt	Lieu	Route	indication	km partiel	km total	N° col
431	<b>Champ le Duc</b>			0		
	Beauménil	D50c - D50	à gauche	1	1	
	Herpelmont		à gauche	2	3	
	Laveline devant bruyères		traverser la D423	2	5	
	La Chapelle devant bruyères			2	7	
	Yvoux	D60	à gauche	2	9	
684	<b>Col des Arrentes</b>	D31	C1 arrentes centre	7	16	<b>FR-88-0684</b>
	Les Goutelles		à droite RF de la voie-rie et molfaing	2	18	
797	<b>Col de Martimpré</b>	D8		8	26	<b>FR-88-0797</b>
620	<b>Col du Plafond</b>	D8		7.5	33.5	<b>FR-88-0620B</b>
	Anould	D8	à gauche D415	4.5	38	
	Saulcy sur meurthe	D415	à gauche D58	5.5	43.5	
450	<b>Col d'Anozel</b>	D58		2.5	46	<b>FR-88-0450</b>
	Taintrux	D58	à gauche D31	2	48	
			Haut fer de brouamont			
537	<b>Col de Noirmont</b>	RF		4	52	<b>FR-88-0537</b>
	Les Rouges Eaux		RF Marmonfosse	7	59	
	Brouvelieures	D420	à gauche à la gendarmerie	7	66	
	Vervezelle			1.5	67.5	
	Bruyères	D423		2.5	70	
431	<b>Champ le Duc</b>	D50		2	72	
			<b>5 cols</b>		<b>72km</b>	
<b>MAX</b>	797					
<b>MIN</b>	431					

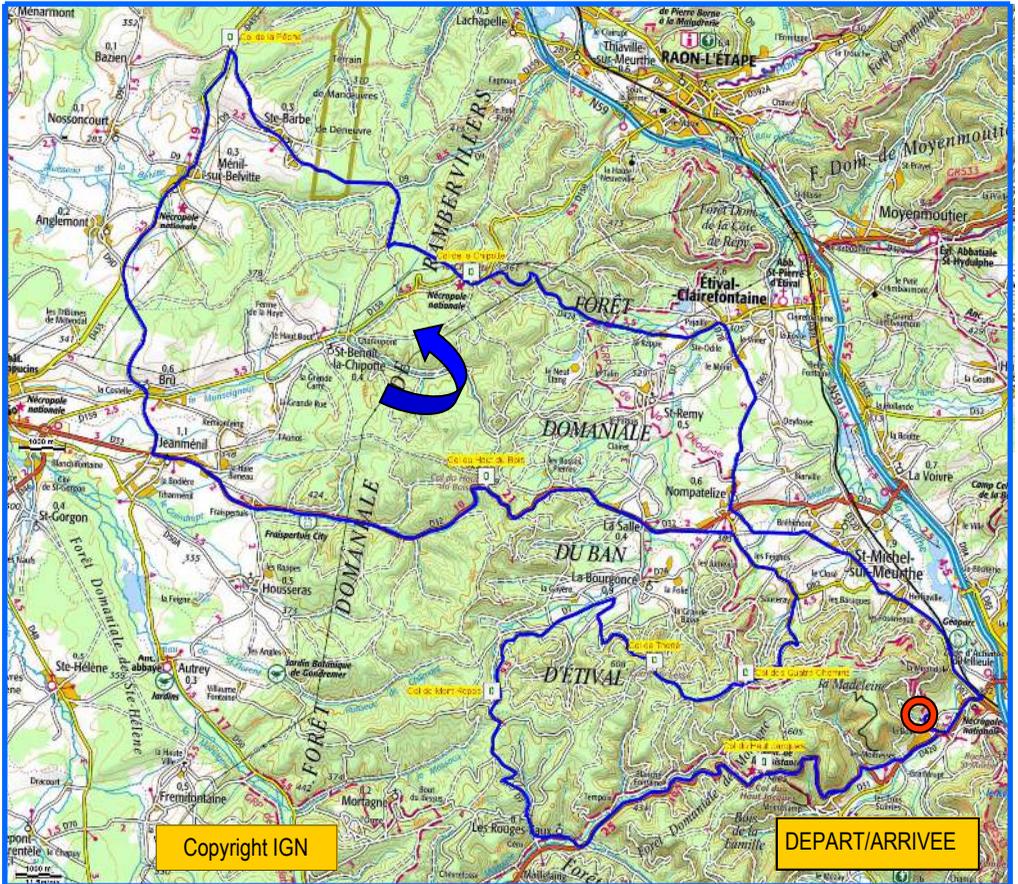


## Circuit R6 La Bolle



Relais Cap France La Bolle -  
7 cols - 88 km - 1300 mètres

Alt	Lieu	Route	indication	km partiel	km total	N° col
380	<b>La Bolle</b>	D420 - D31	à gauche D82	0		
	St michel/meurthe	D82		5	5	
	Nompatelize	D65	à gauche D7b	5	10	
	Etival Clairefontaine		à gauche D424	4	14	
459	<b>Col de la Chipotte</b>	D424	RF de la tranchée d'éti-val	7	21	<b>FR-88-0459</b>
	Sainte Barbe	D9		6.5	27.5	
370	<b>Col de la Pêche</b>		à gauche D435	2	29.5	<b>FR-88-0370</b>
	Ménil sur Belvitte	D435		3.5	33	
	Brû			5	38	
	Jeanménil		à gauche D32	2	40	
	Fraispertuis	D32		2.5	42.5	
469	<b>Col du Haut du bois</b>	D32		5.5	48	<b>FR-88-0469</b>
	La Salle	D32		4.5	52.5	
	Nompatelize	D32	à droite D82	2	54.5	
	Sauceray	D82	à droite RF	2.5	57	
596	<b>Col des 4 Chemins</b>	RF		3.5	60.5	<b>FR-88-0596</b>
579	<b>Col de Thoné</b>	RF	La bourgonce	2	62.5	<b>FR-88-0577</b>
514	<b>Col de Mont Repos</b>	D7		8	70.5	<b>FR-88-0514</b>
	Les Rouges Eaux	D7	à gauche D420	4.5	75	
606	<b>Col du Haut Jacques</b>	D420		6.5	81.5	<b>FR-88-0606</b>
380	<b>La Bolle</b>			6.5	88	
			<b>7 cols</b>		<b>88km</b>	
<b>MAX</b>	606					
<b>MIN</b>	370					



## Parcours R7 et V7 Rassemblement

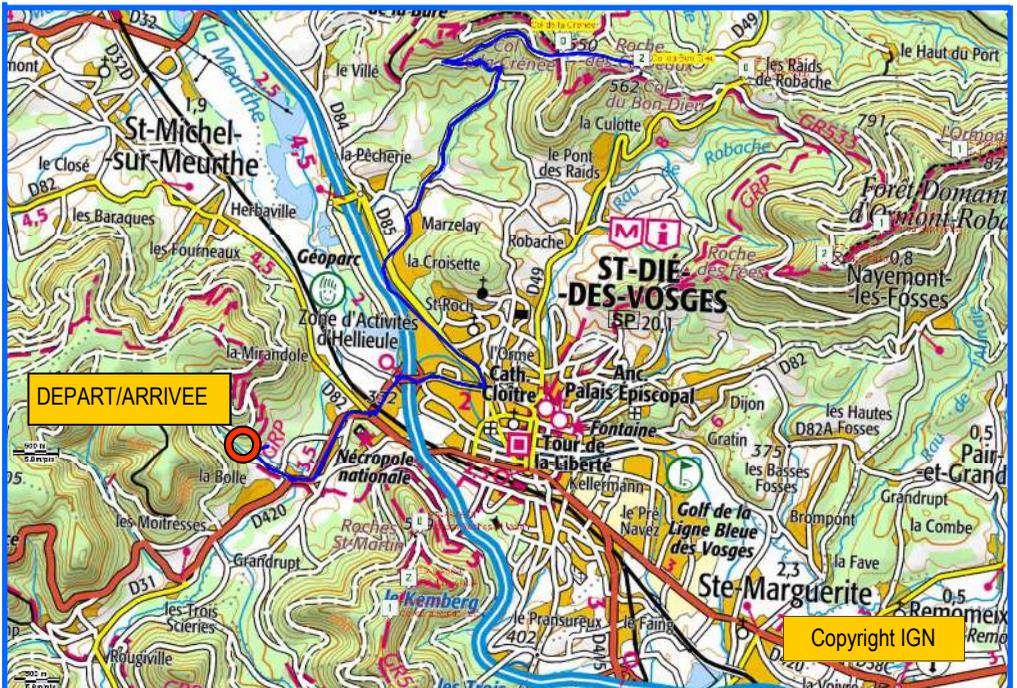
Départ du centre

24 km – 350 mètres de dénivellée

A la sortie du centre, prendre la **D420** en direction de Saint Dié jusqu'au feu tricolore, puis suivre la direction Epinal – Nancy – Strasbourg - ZA Hellioule 1 2 3 4, traverser les zones Hellioule 1 3 puis suivre la direction de Saint-Dié centre - ZA HELLIEULE 2 , traverser la Meurthe, au dernier rond-point, suivre la direction Saint Roch – Marzelay – ZA Hellioule 4. Passer devant le magasin de vélo XTREM CYCLES. Après 2 km tourner à droite en direction de Marzelay puis suivre la direction « camp celtique » pour arriver au **col de la Crenée FR-88-0550** (forte montée sur petite route forestière) , effectuer en aller retour le **col du Bon Dieu FR-88-0560** sur un chemin R1.

Retour au centre par le même itinéraire.

Le **col de la Crenée** se trouve dans le camp celtique de la Bure. C'est un site archéologique unique dans la région, classé monument historique depuis le 06 août 1982. A 583 mètres d'altitude, cette crête panoramique protégée par de fortes pentes est entourée d'une antique enceinte et renferme de nombreux vestiges archéologiques sur une surface de trois hectares. Les fouilles archéologiques confirment que ces lieux furent occupés depuis la fin du néolithique bien que la grande majorité des objets découverts proviennent de l'époque gallo-romaine. Tous ces objets sont exposés au musée municipal de Saint Dié-des-Vosges





Col des JUMEAUX © Christophe BADONNEL



Ribeauvillé © web

# PROGRAMME

## V1

Date : 2019-07-21

Départ : St jean d'ormont

Distance : 40 km

Dénivellation : 1130 m

[FR-88-0701](#)

Las

[FR-67-0783](#)

Broques

[FR-67-0556](#)

Saales

[FR-67-0589a](#)

Voyemont

[FR-88-0608](#)

Hermanpaire

[FR-88-0840](#)

Peutes Ouesses

[FR-88-0818](#)

Le Faux Col

[FR-88-0830](#)

Chariot

[FR-88-0870](#)

Sapin Sec

[FR-88-0824](#)

Cailloux

[FR-88-0525](#)

Raids

## V2

Date : 2019-07-22

Départ : Lusse

Distance : 38 km

Dénivellation : 1130 m

[FR-68-0806b](#)

Ralaine

[FR-68-0748a](#)

Hingrie

[FR-67-0662b](#)

Schlingoutte

[FR-67-0723](#)

Noirceux

[FR-68-0570](#)

Creux Chêne

[FR-88-0615a](#)

Etienne

[FR-88-0591](#)

Chrétien

[FR-88-0495](#)

Valentin

[FR-88-0455](#)

Lesseux

## V3

Date : 2019-07-23

Départ : Celles/Plaine

Distance : 47 km

Dénivellation : 1000 m

[FR-88-0635b](#)

Haut de la Halte

[FR-88-0667](#)

Dialtrepoix

[FR-88-0745a](#)

Ferry

[FR-88-0765](#)

Coquin

[FR-88-0702](#)

Gros Colas

[FR-88-0655](#)

Fontaine Benoit

[FR-88-0656](#)

Herrins

[FR-88-0693](#)

Marcassins

[FR-88-0774](#)

Haut du Bon Dieu

## V4

Date : 2019-07-24

Départ : La Hallière

Distance : 37 km

Dénivellation : 890 m

[FR-54-0473](#)

Casemates

[FR-54-0576](#)

Borne

[FR-54-0647](#)

Halbach

[FR-54-0570](#)

Haut Fromage

[FR-54-0503](#)

Sablière

[FR-54-0472](#)

Sapin Marie Louise

[FR-54-0393](#)

Charbonnière

[FR-54-0457](#)

Charbonniers

[FR-54-0484](#)

Vierge Clarisse

[FR-54-0446](#)

Chapelotte

# PREVISIONNEL

## V5

Date : 2019-07-25  
Départ : Champ le Duc  
Distance : 45 km  
Dénivellation : 1070 m

[FR-88-0594](#)

Vierge

[FR-88-0628](#)

Croix des Jumeaux

[FR-88-0635a](#)

Gueule du Loup

[FR-88-0578](#)

Chastel

[FR-88-0537](#)

Noirmont

[FR-88-0650](#)

Trapin des Saules

[FR-88-0648](#)

Huttes

[FR-88-0625](#)

Croisette

[FR-88-0624](#)

Arnelle

## V5a

Date : 2019-07-25  
Départ : Taintrux  
Distance : 51 km  
Dénivellation : 1130 m

[FR-88-0537](#)

Noirmont

[FR-88-0650](#)

Trapin des Saules

[FR-88-0648](#)

Huttes

[FR-88-0625](#)

Croisette

[FR-88-0624](#)

Arnelle

[FR-88-0594](#)

Vierge

[FR-88-0628](#)

Croix des Jumeaux

[FR-88-0635a](#)

Gueule du Loup

[FR-88-0578](#)

Chastel

## V6

Date : 2019-07-26  
Départ : La Bolle  
Distance : 43 km  
Dénivellation : 1150 m

[FR-88-0559](#)

Roches St Martin

[FR-88-0690](#)

Kiosque

[FR-88-0685](#)

Ronde de Tête

[FR-88-0730](#)

Sans Nom

[FR-88-0516](#)

Climont

[FR-88-0606](#)

Haut Jacques

[FR-88-0596](#)

Quatre Chemins

[FR-88-0577](#)

Thoné

[FR-88-0520](#)

Malpierre

[FR-88-0435](#)

Foucheville

[FR-88-0428](#)

Jumeaux

## V7

Date : 2019-07-27  
Départ : La Bolle  
Distance : 24 km  
Dénivellation : 350 m

[FR-88-0550](#)

Crenée

[FR-88-0560](#)

Bon Dieu

## V8

Date : Libre  
Départ : Luvigny  
Distance : 39 km  
Dénivellation : 1050 m

[FR-54-0656](#)

Haut de Chaumont

[FR-54-0670](#)

Taurupt

[FR-67-0705a](#)

Charaille

[FR-67-0735](#)

Roule-Bacon

[FR-67-0727](#)

Donon

[FR-67-0785](#)

Prayé

[FR-67-0724](#)

Croix Brignon

[FR-67-0718](#)

Pourrio

[FR-88-0622](#)

Asson

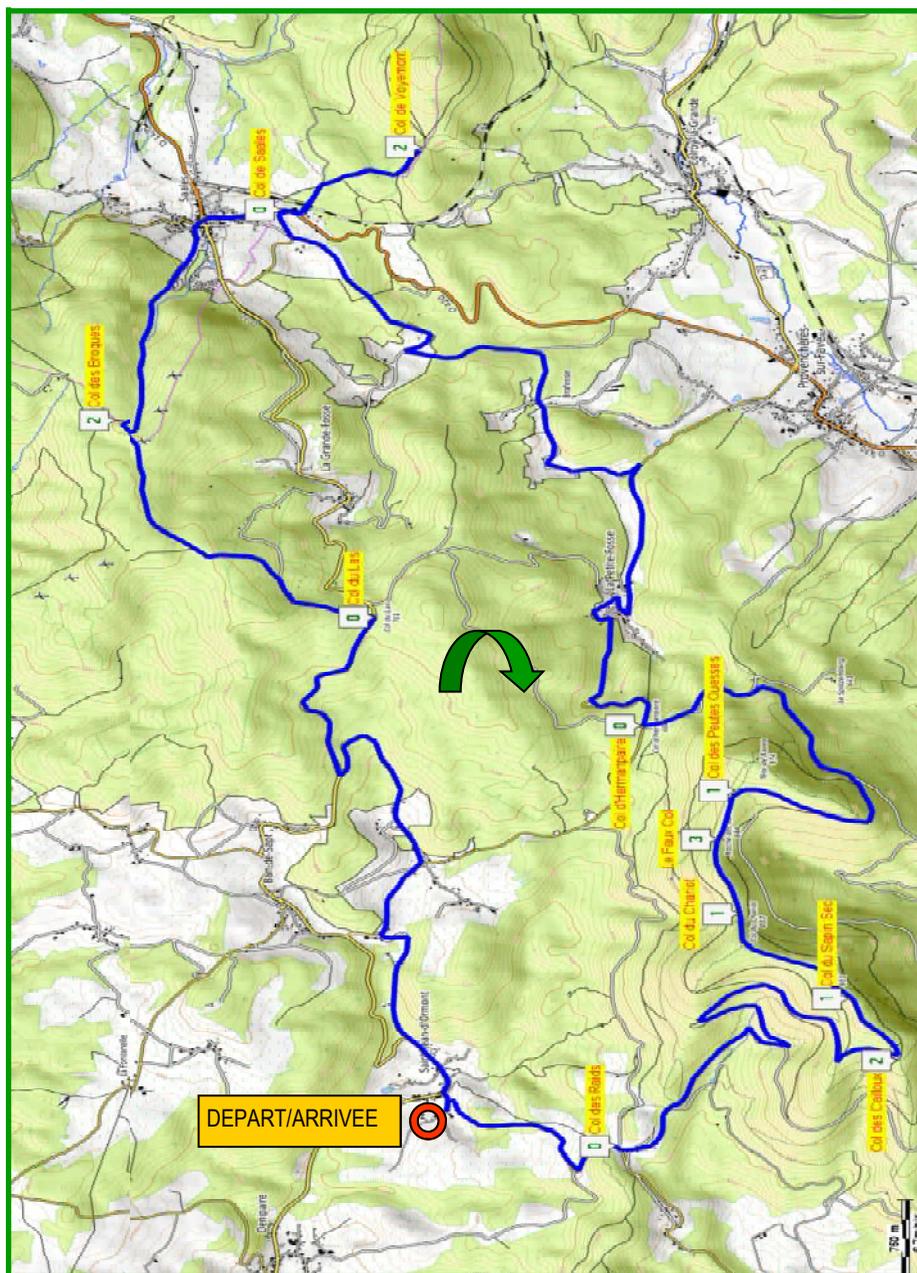
## Parcours V1 SAINT JEAN D'ORMONT

Départ du gymnase chemin de la Rosière – 12 km – 20 minutes en voiture  
40 km – 1130 mètres de dénivelée – parcours cyclable à 95 % - 11 cols

Prendre la **D32** que l'on quitte rapidement pour prendre une petite route montant en face. Suivre la direction « le Fraiteux ». Au **col du Las FR-88-0701**, prendre la route sur votre gauche. Suivre Saales-les-Quatre Bornes. Au **col des Broques FR-67-0783**, prendre la piste sur votre gauche fermée par une barrière. Descendre sur Saales, suivre la direction de Provenchères sur Fave, franchissez le **col de Saales FR-67-0556**. Prendre la première route à gauche et suivre la direction « chemin Helssat » pour arriver au **col de Voyemont FR-67-0589a**. Retourner jusqu'au col de Saales et prenez la petite route sur votre gauche. Suivre la direction « Brafosse, croix Saint Nicolas ». Traverser le village de la Petite Fosse. Au **col d'Hermanpaire FR-88-0608**, prenez la route à votre gauche « auberbe du Spitzemberg, puis route forestière du Spitzemberg puis des Hautes voies. Du **col des Peutes Ouesses FR-88-0840**, suivre le **GR333** (losange jaune). Vous pourrez admirer de remarquables roches gréseuses et les vestiges des aménagements pendant la guerre 14/18. Vous franchirez les cols suivants : le **Faux col FR-88-0818**, le **col du Chariot FR-88-0830**, **col du Sapin Sec FR-88-0870** et le **col du Cailloux FR-88-0824**. Poussage difficile entre le col du Chariot et la Tête du Chariot. Vous avez des parties cyclables. Pour ceux qui ne veulent pas pousser, deux échappatoires possibles au faux col et col du Chariot. Prendre un sentier sur votre gauche pour arriver sur une piste située en contrebas vous amenant au col des Cailloux. Au col des Cailloux, descente jusqu'à Saint Jean d'Ormont en passant le **col des Raids FR-88-0525**.



Parcours V7 Col de la CRENEE © Christophe BADONNEL



## Parcours V2 LUSSE

Départ du foyer rural - école – 18 km – 25 minutes en voiture

38 km – 1130 mètres de dénivelée – parcours cyclable à 90 % - 9 cols

A la sortie du parking, prendre à gauche puis à droite direction « la Pariée ». Passer devant la chapelle Saint Nicolas. Arrêtez-vous pour admirer les objets anciens collectés par une dame. A la sortie du lieu dit « les Trois maisons », quitter la route pour emprunter le beau chemin sur votre gauche qui monte au **col de Ralaine FR-68-0806b**. Du col, descendre sur votre gauche, passer devant la croix Surmely, poursuivre par la route forestière de la Hingrie pour arriver au **col de Hingrie FR-68-0748a**. Continuer par le chemin de droite descendant, passer devant une fontaine. Ne pas se laisser emporter dans la descente car il faudra prendre le chemin montant sur votre gauche. Pousser sur 200 mètres pour arriver au **col de Schlingoutte FR-67-0662b**. Prendre le chemin de droite en direction du col de Noirceux balisé « chemin de la résistance et de la liberté ». (balisé du col d'Urbeis jusqu'au col de Noiceux sur une distance de 10 km). Monter au **col de Noiceux FR-67-0723**, revenir sur vos pas et descendre par le chemin sur votre gauche. Passer devant le refuge du club vosgien où vous retrouverez la route. Passer devant une chapelle puis monter par le chemin situé à votre droite (quelques raidillons) pour arriver au **col du Creux Chêne FR-68-0570**. Descendre par le chemin de droite balisé rond jaune. Au bas de la descente (450 mètres), prendre le chemin d'en face en direction de « grange Bartélémy ». Une montée de 6 km vous attend avec parfois quelques pourcentages élevés. Suivre la direction « col de Ralaine » balisé par un triangle rouge. A l'altitude 775 mètres, tourner à droite et suivre la direction « le Grand Sterpois », point le plus haut de la journée à 867 mètres. De ce sommet, suivre le **GR 531** balisé par un rectangle bleu, passer devant le lieu dit « Chaume de Lusse ». Suivre la direction « col de Sainte Marie » puis « Lusse par la Poux » balisé rond rouge. Descendre par la route forestière du Tacot. Franchir le **Collet Etienne FR-88-0615a**, puis **Collet Chrétien FR-88-0591**, **Collet Valentin FR-88-0495**. Traverser une sapinière, longer un champ pour arriver au **Collet Lesseux FR-88-0455**. Trouver le chemin se trouvant en contrebas et rentrer par la route sur LUSSE.



Col de NOICEUX © Christophe BADONNEL



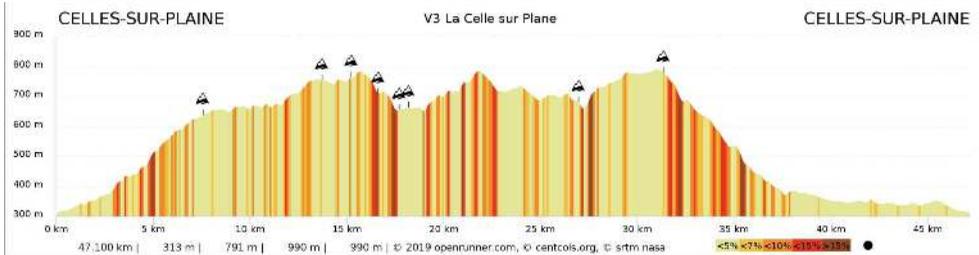
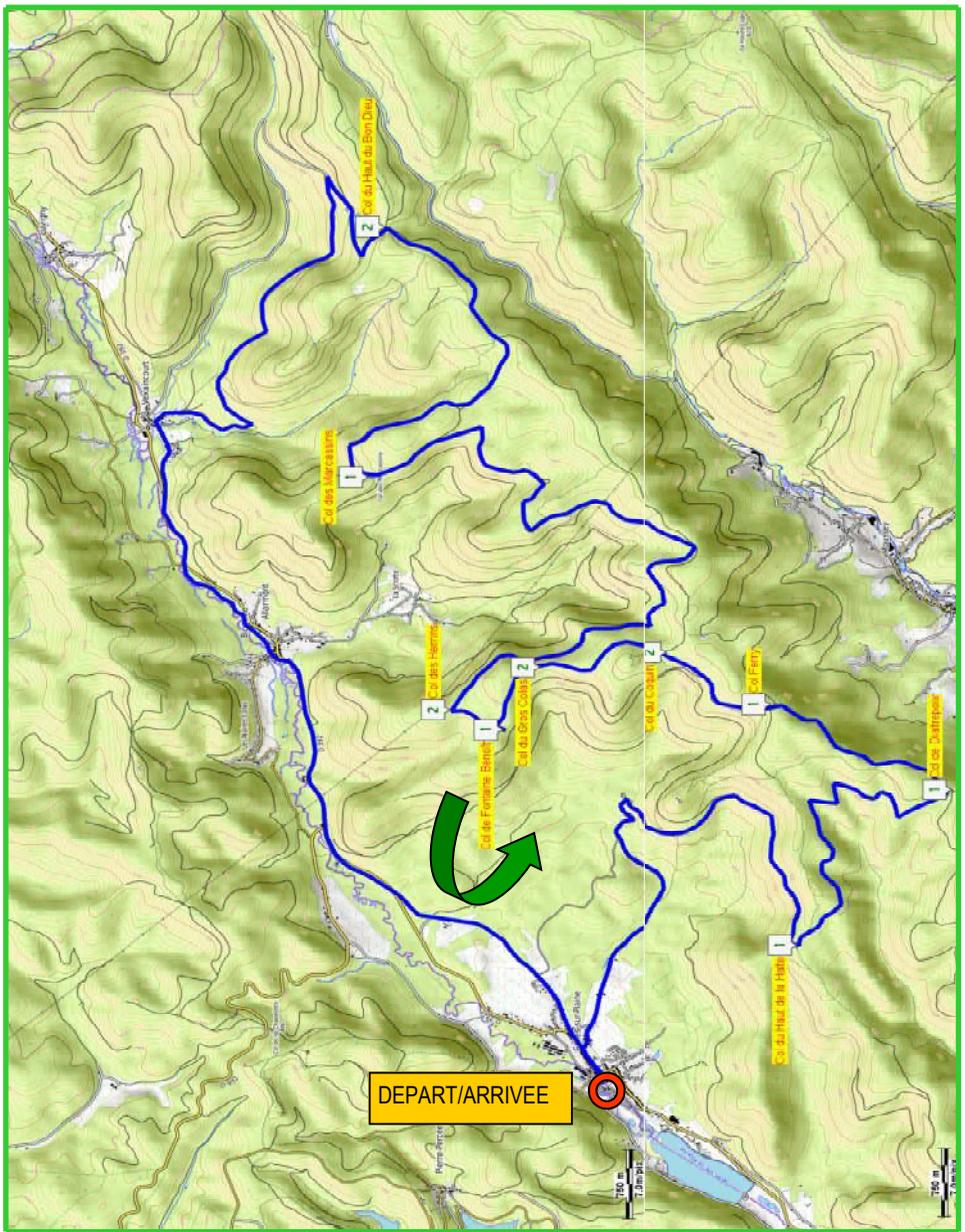
## Parcours V3 CELLES SUR PLAINE

Place de la gare (à proximité de l'église) – 30 km pour 32 minutes en voiture  
47 km – 1000 mètres de dénivelée – cyclable à 98 % - 9 cols.

Roulez 500 mètres en direction du Donon sur la **D392** puis tourner à droite sur la rue Fortier. Après 4 kilomètres sur une route goudronnée, vous continuez à monter sur un beau chemin R1. Au carrefour de la Vierge où est érigée une stèle à la mémoire des soldats de la guerre 14-18, continuer tout droit ainsi qu'au carrefour des Voyageurs. Au **col du Haut de la Halte FR-88-0635b**, poursuivre la montée sur le chemin de gauche. Au panneau d'information sur les sentiers de mémoire, poursuivre sur le chemin à droite pour arriver sans aucune difficulté au joli **col de Dialtrepoix FR-88-0667**. Monter par la route forestière du Tacot sur votre gauche pour rejoindre le **col Ferry FR-88-0745a**. En montant par le chemin de droite, vous arrivez au **col Coquin FR-88-0765**. Continuer par le sentier qui est parsemé de racines et cailloux en direction du Gros Colas. Descente un peu technique sur le **col du Gros Colas FR-88-0702** et le **col de Fontaine Benoit FR-88-0655** (accessible par un sentier S2 sur 200 mètres en aller retour). Monter le chemin à droite pour arriver rapidement au **col des Herrins FR-88-0656** suivi d'une courte descente pour remonter jusqu'au carrefour côté à l'altitude 774 mètres. De là, descendre la route forestière du Rocadeau sur votre gauche puis monter la route forestière du pilier sur votre droite. Ensuite vous aurez une succession de montées et descentes. En quittant la RF du pilier, engagez-vous sur la route forestière des Marcassins que vous quittez rapidement pour monter par le chemin sur votre droite qui vous amène au **col des Marcassins FR-88-0693**. Du col, poursuivre par le chemin en direction de « l'Infernale ». En bas d'une courte descente raide, vous allez de nouveau remonter par un beau chemin. Arrivé au carrefour « jardin David » suivre la direction de Vexaincourt par le chemin d'en face qui vous permet d'arriver au dernier col de la journée, **col du Haut du Bon Dieu FR-88-0774**. Descendre au superbe lac sauvage de la Maix. Continuer à descendre jusqu'au village de Vexaincourt où vous ne risquez pas de mourir de soif. Au village, monter la petite bosse sur votre gauche puis rejoignez la D392 que vous quittez rapidement pour rentrer sur Celles sur Plaine par la voie verte. Vous pourrez vous désaltérer à la terrasse du camping des lacs se trouvant au fond du parking.



Col de DIALTREPOIX © Christophe BADONNEL



## PARCOURS V4 LA HALLIERE

Départ du parking du haut fer de la Hallière (entre Celles sur plaine et Allarmont) – 33 km et 33 minutes en voiture.

37 km – 890 mètres de dénivelée – parcours cyclable à 98 % - 10 cols

Le Haut Fer est une scierie utilisant la force de l'eau pour débiter le bois. Elles se comptaient par dizaines dans les vallées au XIXème siècle. Plusieurs ont été préservées, c'est un patrimoine exceptionnel. 6 des 7 hauts-fers sauvegardés du département des Vosges sont situés en Déodatie. Le « Haut Fer » de la Hallière a été classé monument historique en 1978.

Visite guidée d'environ 1H de 14H30 à 18H00. Buvette sur place

Du fond du parking, prendre la voie verte. Emprunter la D992 direction Badonviller sur 1 km puis une piste sur votre droite en direction du haut des planches (croix rouge) et un sentier S2 sur 300 mètres. Du haut des planches, descendre sur le **col des Casemates FR-54-0473**. Du col, prendre une piste sur votre droite (pas celle fermée par une barrière), pendant 500 mètres jusqu'au point côté 577, pente assez raide. De ce point, piste R1 jusqu'au **col de la Borne FR-54-0576**. Passer la barrière et monter la piste sur votre droite, passer devant la stèle de la croix bodin. Arrivé au **col de Halbach FR-54-0647**, descendre la piste de gauche (balisage croix jaune), Au **col du Haut Fromage FR-54-0570** continuer à descendre (balisage rond jaune pour franchir le **col de la Sablière FR-54-0503** et le **col du Sapin Marin Louise FR-54-0472** où vous retrouvez la route. En bas de la descente, prendre la route sur votre droite direction « la Gagère » (balisage croix jaune). Après 2 km tourner à droite sur la route forestière de la Grande Basse. Franchissez le **col de la Charbonnière FR-54-0393** puis montez au **col des Charbonniers FR-54-0457**. Descendre sur le village de Angomont. Traverses les hameaux de Thiaville et Allencombe où vous quittez la route. Pour suivre par une piste balisée cercle rouge sur fond blanc que l'on quitte après 1,6 km pour un sentier sur votre gauche (poussage S2). Traverser la route au lieu dit « le tambour ». Après 400 mètres, prendre le chemin montant à gauche qui vous amène sur une belle piste. Allez chercher sur votre droite le **col de la Vierge Clarisse FR-54-0484**, revenez sur vos pas et poursuivre cette belle piste jusqu'au **col de la Chapelotte FR-54-0446**. Du col redescendre à la voiture.





## PARCOURS V5 CHAMP LE DUC

Départ salle SAINT NICOLAS – RUE DE LA VOLOGNE – 25 km – 32 minutes de voiture  
45 km – 1070 mètres de dénivellée– parcours cyclable à 95 % - 9 cols

Fleuron de l'art roman dans le grand est, l'église romane de Champ le Duc dite « la dame de Champ » vous invite à découvrir son architecture des XIIIème et XVIIIème siècles. La visite de l'église peut être suivie par la découverte du jardin médiéval (contacter office de tourisme de Bruyères au 03 29 50 51 33).

A la sortie du parking, prendre la route sur votre droite. Dans le village de Beauménil, prendre la route montante sur votre droite. Après 1,5 km de montée, prendre la route à gauche (juste après la ferme) qui devient une piste R1 pour arriver au **col de la Vierge FR-88-0594**. Descendre sur Herpelmont. Poursuivre la route en traversant Laveline devant Bruyères, la Chapelle devant Bruyères.

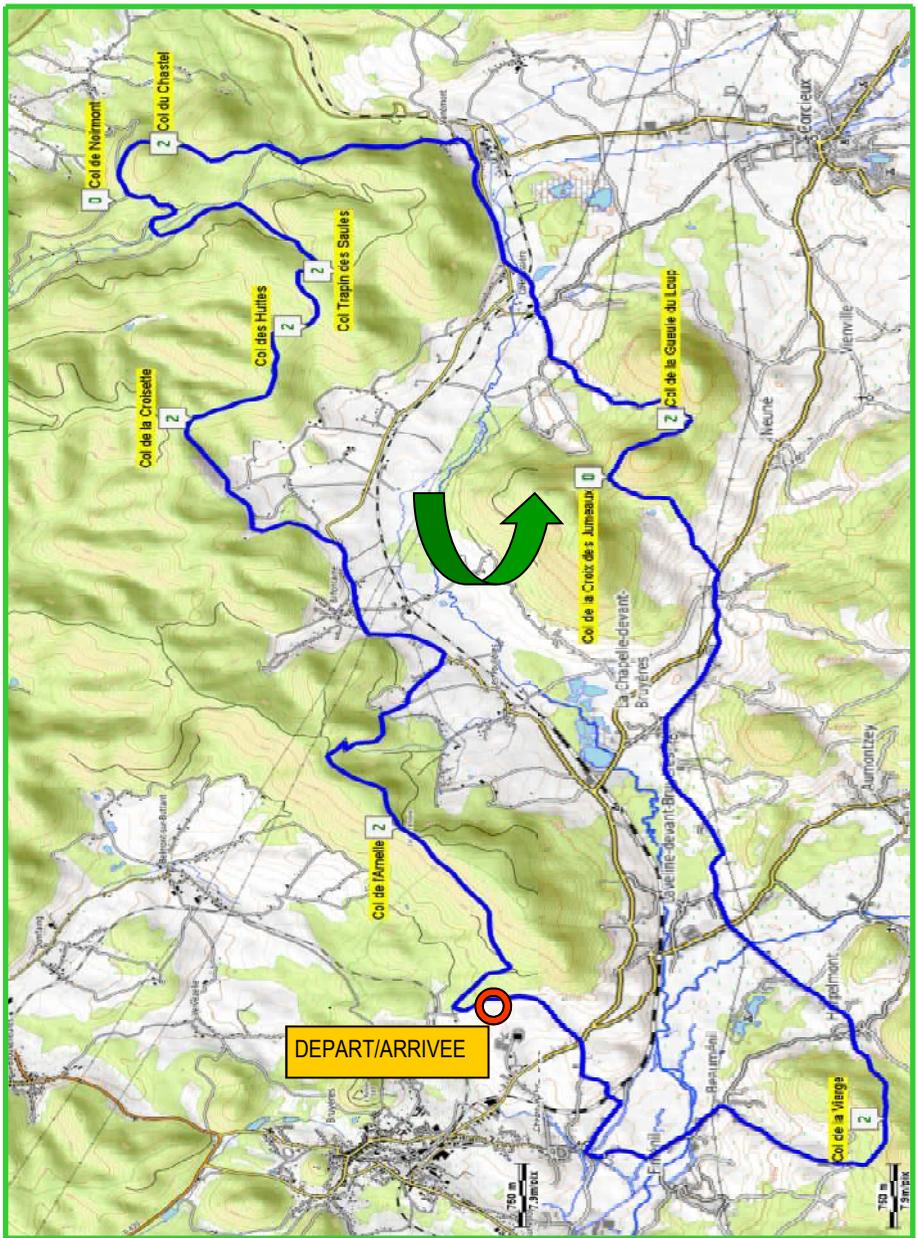
A la sortie de Yvoux en haut de la côte, prendre la route sur votre gauche puis poursuivre par une piste R1 pour atteindre le **col de Croix des Jumeaux FR-88-0628** (100 derniers mètres en R1). De là prendre la piste à droite (route forestière de moyenne fermée par une barrière en bois) que vous quittez rapidement pour une piste sur votre gauche pour le **col de la Gueule du Loup FR-88-0635a**. Descendez une piste R1-2 puis route jusqu'au village de la Houssière. Passer devant la mairie, traverser la voie de chemin de fer, et tourner à droite sur la **D31a**. Avant Vanémont, prendre une petite route à gauche, montante. Prendre la direction « haut fer de Brouamont, route forestière de Marmonfosse ». A l'abri de la Goutte, prendre la route dégradée sur votre gauche que vous quittez rapidement pour prendre un sentier à droite coté S2 sur 250 mètres pour arriver au **col du Chastel FR-88-0578**. De là prendre la piste à gauche puis route pour le **col de Noirmont FR-88-0537**. Descendre la route chemin de l'Ecureuil puis prenez une piste

R1-2 sur votre gauche sur 300 mètres. Prendre la route à gauche jusqu'au « croix Poirot » puis la piste à droite. Arrivé à une grande place, monter par un chemin sentier R2-S2 pour atteindre le **col du Trapin des Saules FR-88-0650**. Arrivé au col, prendre la belle piste à droite et vous franchirez le **col des Huttes FR-06-0648** (stèle en la mémoire des combattants américains) puis le **col de la Croisette FR-88-0625**.

Descendre la route à gauche, traverser Biffontaine. A l'entrée de les Poulières, monter la route sur votre droite puis le chemin en face qui est un peu éprouvant pour atteindre le **col de l'Arnelle FR-88-0624**. Il ne vous restera plus qu'à se laisser descendre jusqu'à Champ le Duc.



Parcours V6 Col du Haut Jacques © Christophe BADONNEL



CHAMP-LE-DUC

V5 Champ le Duc

CHAMP-LE-DUC



## PARCOURS V5a Taintrux

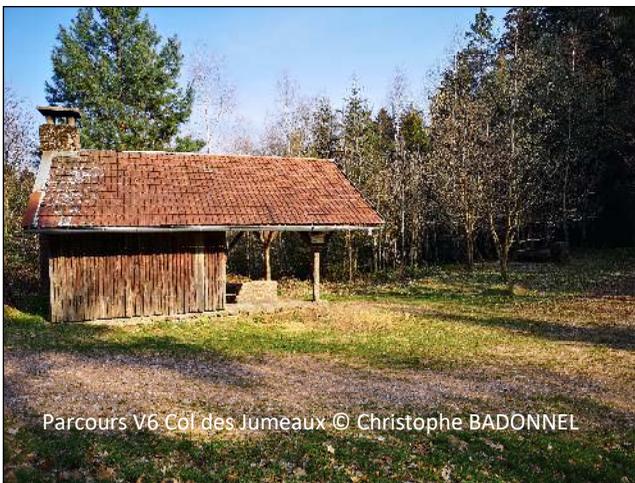
Départ Mairie – Chemin de la Mairie – 6 km – 10 minutes de voiture  
51 km – 1130 mètres de dénivelée – parcours cyclable à 95 % - 9 cols

Emprunter la D31 sur 1 km en direction de Vanémont puis prendre le chemin sur votre droite qui vous amène au **col de Noirmont FR-88-0537**.

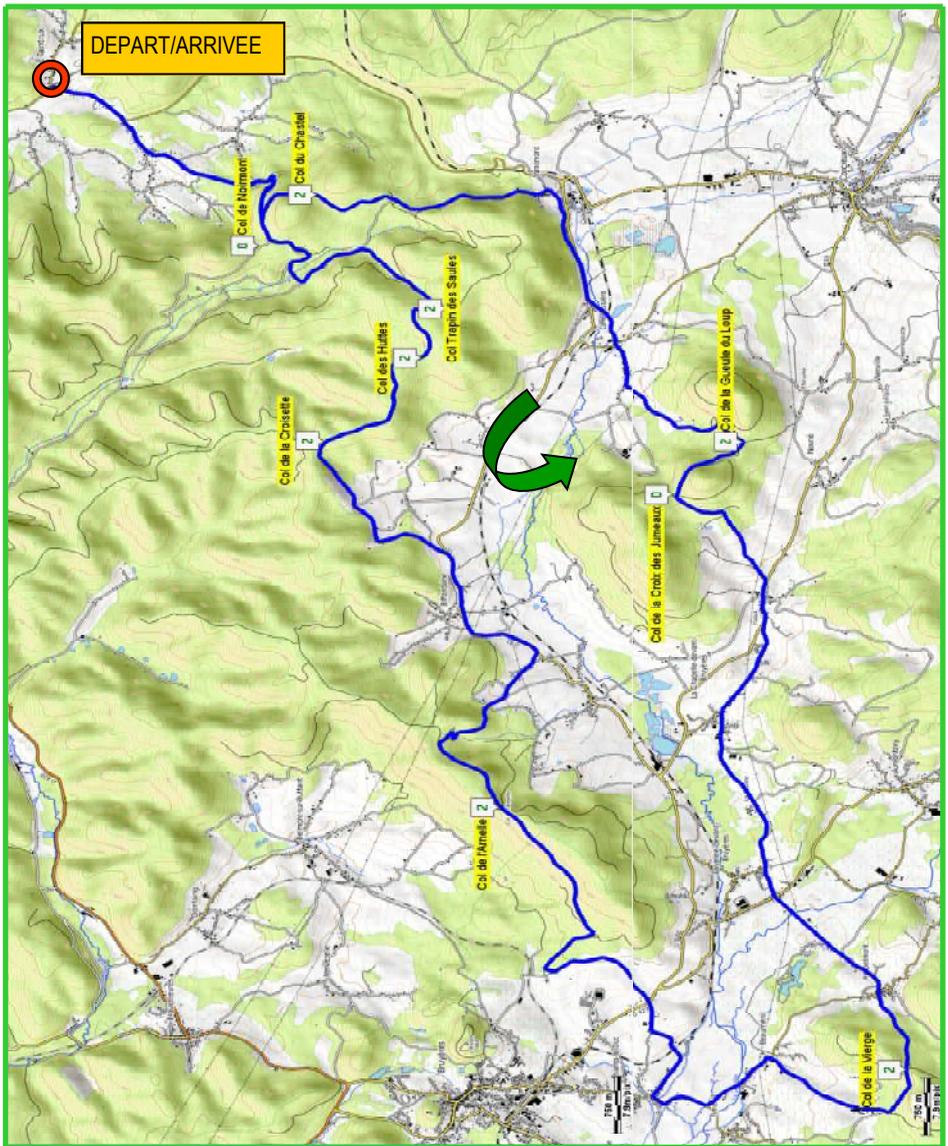
Descendre la route chemin de l'Écureuil puis prenez une piste R1-2 sur votre gauche sur 300 mètres. Prendre la route à gauche jusqu'au « croix Poirot » puis la piste à droite. Arrivé à une grande place, monter par un chemin sentier R2-S2 pour atteindre le **col du Trapin des Saules FR-88-0650**. Arrivé au col, prendre la belle piste à droite et vous franchirez le **col des Huttes FR-06-0648** (stèle en la mémoire des combattants américains) puis le **col de la Croisette FR-88-0625**. Descendre la route à gauche, traverser Biffontaine. A l'entrée de les Poulières, monter la route sur votre droite puis le chemin d'en face qui est un peu éprouvant pour atteindre le **col de l'Arnelle FR-88-0624**. Descendez sur Champ le duc où vous avez une très belle église romane. Prenez la D50c en direction de Fiménil et puis sur votre gauche la D50. Dans le village de Beauménil, prendre la route montante sur votre droite. Après 1,5 km de montée, prendre la route à gauche (juste après la ferme) qui devient une piste R1 pour arriver au **col de la Vierge FR-88-0594**. Descendre sur Herpelmont. Poursuivre la route en traversant Laveline devant Bruyères, la Chapelle devant Bruyères.

A la sortie de Yvoux en haut de la côte, prendre la route sur votre gauche puis poursuivre par une piste R1 pour atteindre le **col de Croix des Jumeaux FR-88-0628** (100 derniers mètres en R1). De là prendre la piste à droite (route forestière de moyenne (fermée par une barrière en bois) que vous quittez rapidement pour une piste sur votre gauche pour le **col de la Gueule du Loup FR-**

**88-0635a**. Descendez une piste R1-2 puis route jusqu'au village de la Housière. Passer devant la mairie, traverser la voie de chemin de fer, et tourner à droite sur la D31a. Avant Vanémont, prendre une petite route à gauche montante. Prendre la direction « haut fer de Brouamont, route forestière de Marmonfosse ». A l'abri de la Goutte, prendre la route dégradée sur votre gauche que vous quittez rapidement pour



prendre un sentier à droite coté S2 sur 250 mètres pour arriver au **col du Chastel FR-88-0578**. De là prendre la piste à gauche et rentrer sur Taintrux par le même trace qu'à l'aller.



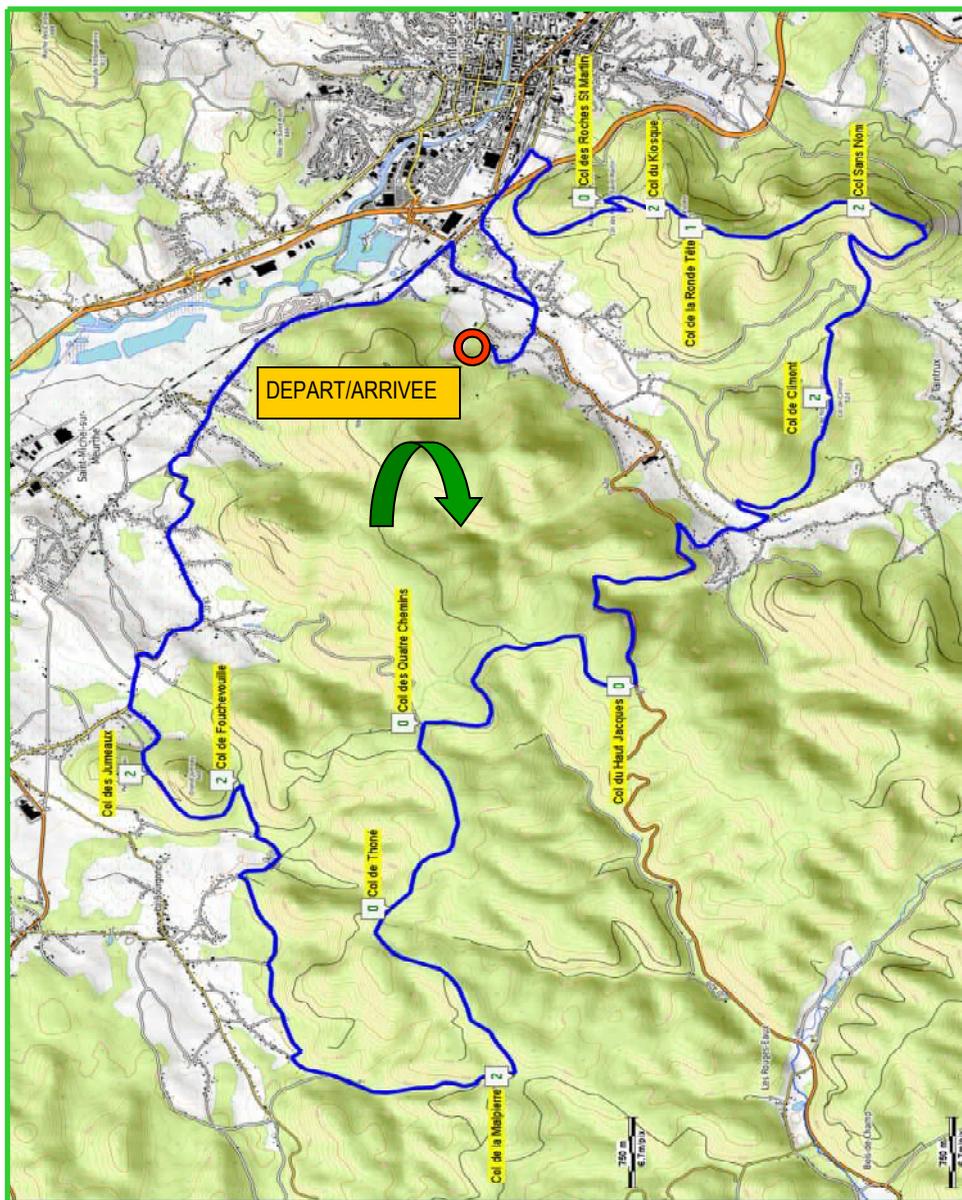
## Parcours V6 LA BOLLE

44 km – 1100 mètres de dénivelée – parcours cyclable à 80 % - 11 cols

Prendre la direction de Saint Dié puis tourner à droite direction « nécropole nationale les tiges ». A l'entrée de Saint Dié, passer sous la voie express et tourner à droite en direction de Foucharupt. Après 500 mètres, prendre la première route à droite « chemin de la côte St Martin (mettre tout à gauche), suivre la direction carrefour Lecoanet puis roches St Martin. Au **col des Roches St Martin FR-88-0559**, prendre le chemin « Fontaine des chevaux » puis un sentier sur votre gauche pour monter au **col du Kiosque FR-88-0690**. Au col, vous serez récompensé de vos efforts par un joli point de vue sur Saint Dié et des massifs environnants. Poursuivre par le sentier montant en direction « roche du kiosque » où un arrêt s'impose pour admirer les paysages depuis son promontoire. Continuer sur le **GR333** « sentier des Ducs » jusque la « roche d'Anozel ». Ce sentier est parfois cyclable. Passer le **col de Ronde Tête FR-88-0685**, passer devant le site d'envol des parapente/deltaplane. Descendre sur le **col Sans Nom FR-88-0730**. A la roche d'Anozel, vous aurez de nouveau un beau point de vue. Descendre un sentier en direction de GRANDRUPT jusqu'à un chemin se trouvant en contre-bas. Vous allez quitter rapidement ce chemin pour descendre par un sentier balisé triangle jaune se trouvant sur votre gauche, cyclable à 90 % jusqu'au « cense de Grandrupt ». Poursuivez par un chemin balisé croix jaune en direction du col de Climont. Ne vous laissez pas emporter dans la descente car vous devrez quitter ce chemin et monter par un sentier à votre gauche (toujours balisé croix jaune) pour arriver au **col de Climont FR-88-0516**. Descendre par un bon chemin jusqu'à Rougville. A la sortie du hameau, prendre la petite route sur votre gauche « chemin de la Goutte » et monter au **col du Haut Jacques FR-88-0606** par la D420. Au col, prendre la route forestière sur votre droite. Au **col des Quatre Chemins FR-88-0596**, poursuivre la route forestière sur votre gauche. Passer le **Col de Thoné FR-88-0577** et descendre sur le **col de la**

**Malpierre FR-88-520**. Du col, descendre par le chemin sur votre droite peu marqué. Arrivé au hameau « Froide Fontaine », tournez à droite sur le chemin. Traverser le hameau « la Vère Martin ». A la sortie du hameau « la Grande Basse », monter par le chemin sur votre droite jusqu'au **col de Fouchevouille FR-88-0435**. Prenez le chemin de votre gauche pour monter au **col des Jumeaux FR-88-0428**. Du col descendre par un sentier balisé cercle rouge sur votre droite. Vous retrouverez rapidement la route au village les Feignes. Le retour au centre se fera uniquement par de la route.





## Parcours V8 LUVIGNY

Le long du stade de football (à proximité de l'église) – 41 km pour 45 minutes en voiture  
39 km – 1050 mètres de dénivelée– cyclable à 98 % - 9 cols.

Après 500 mètres sur la **D184**, quitter la route et tourner à gauche sur le chemin balisé rond rouge en direction de la « scierie du marquis ». Arrivé à l'abri du Taurupt, poursuivre la montée sur le chemin de droite. Au **col du Haut de Chaumont FR-54-0656**, suivre le chemin balisé croix bleue (comme les bonbons) en direction du col de la Charaille puis rond rouge en direction du Trupt (marqué par un panneau « route privée » pour un petit aller retour pour gravir le **col du Taurupt FR-54-0670**. Continuer à suivre le balisage croix bleue jusqu'au **col de la Charaille FR-67-0705a**. Prendre la piste se trouvant en face appelée route forestière de la Sainte Vierge puis celle de la Basse de Verdenal pour atteindre le **col du Roule Bacon FR-67-0735**. Descendre la route forestière goudronnée de Roule Bacon en direction de Raon les Leau. Avant d'arriver au village, emprunter sur votre gauche la route forestière de Saint Pierre. A la maison forestière de Saint Pierre, prendre le chemin de droite, puis la route forestière de Chaudes roches et à l'épingle à droite, route forestière du Sapin Creux. Le dernier kilomètre de montée du **col du Donon FR-67-0727** s'effectue sur la D392. Revenir sur vos pas et tourner à gauche pour aller chercher le **col de Prayé FR-67-0785** par la route forestière du même nom. Basculer sur l'autre versant et après 900 mètres de descente, monter par la route forestière des Bannes. A la première intersection, tourner à droite et vous arriverez au **col de la Croix Brignon FR-67-0724**. Poursuivez par la route forestière de la hazelle que vous quitterez pour monter par le chemin de gauche jusqu'au panneau « col de Pourrio ». Prendre le chemin dégradé par les engins forestières sur votre droite et le **col de Pourrio FR-67-0718** est accessible par un HS à 10 mètres du chemin. Revenir jusqu'au panneau et engagez-vous sur le sentier en

direction du col d'Asson – Luvigny. Attention ce sentier est guère cyclable car il comporte de nombreux cailloux humides en tout temps. Au **col d'Asson FR-88-0622**, il vous reste une légère montée et ensuite descente jusqu'à Luvigny.



Col de PRAYE © Christophe BADONNEL





Eglise romane de Champ le Duc © Christophe BADONNEL



Sentier des Gouttes © Martine Schoering

## Autres activités ou visites

Le Village de Vacances La Bolle proposera des activités pour les accompagnants.

Vous pouvez trouver beaucoup de propositions à l'[Office de Tourisme Intercommunal de Saint-Dié-des-Vosges](#) +33 (0)3 29 42 22 22

### SAINT-DIE-DES-VOSGES

- Galerie 36<sup>ème</sup> art
- Musée TRAINLAND
- Musée Pierre Noël
- La cathédrale
- La tour de la liberté
- La cascade des Molières



Abbaye d'Etival Clairefontaine © C. BADONNEL

### PAYS DES ABBAYES

- Musée du VELOSOLEX (Senones)
- Abbayes (Etival, Clairefontaine, Moyenmoutier, Senones)



## LAC DE PIERRE PERCEE (Celles-sur-Plaine)



## HAUTES VOSGES

[Confiserie des Hautes Vosges](#) (Plainfaing). Entreprise agro-alimentaire la plus visitée de France.

### BACCARAT

A 25 km (20 minutes en voiture) au nord de Saint-Dié, dans la ville de Baccarat vous trouverez la célèbre manufacture de cristaux. Elle ne se visite plus, mais, en revanche, le [musée](#) situé cour des cristalleries face à la manufacture vous accueillera, nous l'avons contacté : « *Nous réalisons des visites commentées comprenant une partie historique et une partie technique puis la visite se poursuit dans les salles du musée. L'entrée est de 5 euros par personne avec une gratuité par tranche de 20 Pers. Pour des raisons de sécurité nous ne pouvons pas prendre plus de 25 personnes par groupe , si vous êtes plus nombreux nous scinderons le groupe en deux. Il faut compter 1/2 heure entre chaque groupe et 1 heure de visite.* » [Fiche musée.](#)

# BACCARAT

## Ouvert toute l'année

Meurthe-et-Moselle

Musée de la Manufacture de cristal Baccarat



©Laurent Parraut

Imaginé telle la demeure d'un collectionneur, le musée de la Manufacture de Baccarat est le reflet de son histoire légendaire, symbole d'excellence et d'élégance intemporelle depuis plus de 250 ans. Dans une scénographie raffinée sublimant la virtuosité de ses artisans, parmi lesquels 15 Meilleurs Ouvriers de France, découvrez une sélection de pièces emblématiques du patrimoine de Baccarat, un véritable témoignage du savoir-faire unique transmis de génération en génération depuis 1764.



Musée Baccarat - Cour des Cristalleries - 54120 BACCARAT

Té. : 03 83 76 61 37

Adresse mail : [musee\\_baccarat@baccarat.fr](mailto:musee_baccarat@baccarat.fr)

Site internet : [www.baccarat.fr](http://www.baccarat.fr)



Horaires	Du lu. au dim.	Du mardi au dim.
Vacances scolaires sauf juillet et août	10 h / 12 h 14 h / 18 h	
Juillet et août 2018	10 h / 18 h	
Sept. 2018 à juin 2019		10 h / 12 h et 14 h / 18 h
Fermé le 1 <sup>er</sup> janvier, 1 <sup>er</sup> mai et 25 décembre		



Tarif plein : 5 € - Tarif réduit : 3 € - Gratuité : moins de 12 ans  
Visite commentée (groupe ≥ 20 p.) : 5 € / p. sur réservation.



Lac de la MAIX © Christophe BADONNEL



Col du Kiosque © Christophe BADONNEL



# CONFISERIE DES HAUTES VOSGES

PLAINFAING

Visites gratuites  
et guidées toute l'année  
du Lundi au Samedi  
de 10h à 12h et de 14h à 18h

*Fabrication artisanale des véritables bonbons des Vosges !*



+ de 230 000 visiteurs par an

Confiserie Des Hautes Vosges, 44 Habeaurupt, 88230 PLAINFAING

03 29 50 44 56 | [www.cdhv.fr](http://www.cdhv.fr)



Vente par correspondance et à distance sur toute la France et UE





Tour de la Liberté à Saint Dié-des-Vosges © Christophe BADONNEL



IMPRIME EN FRANCE